

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

REDIGE EN COLLABORATION

ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Fortin, M. le Chanoine
Alphonse, 15 mars 42

LEGARE.

DIXIEME ANNEE.

RIMOUSKI, 27 MARS 1942

NUMERO 7

UN ACQUITTEMENT ET TROIS CONDAMNATIONS AUX ASSISES CRIMINELLES DE RIMOUSKI

Le juge Belleau a présidé cette semaine la session des Assises criminelles de Rimouski. Quatre causes sur le rôle. Trois des accusés sont condamnés et un quatrième est acquitté. Une des plus courtes sessions tenues à Rimouski. Me Amédée Caron représentait la Couronne et les accusés étaient défendus : l'un par Me Daniel Doran et deux autres par Me Alphonse Caron, C. R.

Le session annuelle des assises criminelles du district judiciaires de Rimouski s'est tenue cette semaine au Palais de Justice de Rimouski sous la présidence de l'hon. juge Noel Belleau, de la Cour Supérieure. Cette session fut l'une des plus courtes qui aient encore été tenues à Rimouski. Lorsqu'elle a été fixé il y avait sur le rôle, en plus des causes entendues, celle de Elisée Roy, dont le procès l'an dernier avait duré une semaine. Le deuxième procès qu'il a obtenu s'instruira à Rivière du Loup en mai prochain. Il donnera lieu à une session spéciale des assises.

Quatre causes étaient sur le rôle. Celles de J.-B. Ouellet de Méchins et Armand Lévesque, de Ste-Florence accusés d'homicide involontaire; celle de Roy Bernier, de Rimouski, accusé de négligence dans la conduite de son automobile et celle de Roland Gagné, de Amqui, accusé d'effraction avec intentions criminelles. Ce dernier fut le seul des quatre accusés qui fut acquitté. Les autres furent trouvés coupable et leurs sentences ont été rendues ce matin.

LE ROI vs J.-B. OUELLET

La première cause entendue à cette courte session des assises criminelles fut celle de Jean-Baptiste Ouellet, de Méchins, accusé d'avoir caché la naissance d'un enfant illégitime de sa soeur, Béatrice. D'après la version des témoins, le bébé fut caché à la cave après sa naissance où il a été trouvé mort.

L'enquête dans cette affaire fut conduite par le capitaine J. A. Matte, de la Sureté provinciale. Lors du procès, lundi, la Couronne était représentée par Me Amédée Caron, C.R., substitut du Procureur Général, tandis que l'accusé avait pour procureur, Me Daniel Doran.

Les jurés assermentés dans cette cause furent : MM. Germain Roy, Pierre-Antoine Bérubé, Antoine Deschenes, Paul Bérubé, Cyprien Lebel, Joseph Pelletier, Ernest Bellavance, Sylvio Lavoie, Charles-Eugène Chénard, Raoul Goulet, Louis Roussel, et Réal Bérubé.

Les principaux témoins entendus furent : Béatrice Ouellet, mère de l'enfant; le Dr Maurice Piuze, de Matane; le Dr Georges Joubert, de Price qui avait présidé l'enquête du coroner; Léon Sirais, de Matane; le Dr Rosario Fontaine, de Mont-réal, médecin-légiste qui fit

(Suite en page 6)

RIMOUSKI AURA SON MARCHÉ

Des représentants du conseil de ville de même que des représentants de la Commission Municipale d'urbanisme et de la Chambre de Commerce des Jeunes ont discuté mardi soir, en séance conjointe des projets de grande importance pour Rimouski. La ville était représentée par le maire, Me P.-Emile Gagnon et la Commission municipale par son président, M. J.-C. Legaré. En l'absence de M. Arthur Rioux, président de la Chambre de Commerce cadette, le secrétaire, M. Jean Allaire a présenté le rapport de la Chambre.

Une des principales questions étudiées fut celle de l'établissement d'un marché public à Rimouski. Les trois organisations s'entendent sur bien des points. Pour ce qui concerne la Commission d'urbanisme, celle-ci a été invitée par le conseil de ville à lui soumettre tout projet qui aurait pour effet d'embellir la municipalité. L'étude sur tous ces problèmes, sera continuée.

Nouveau marguillier

M. Adélaré Heppell, courtier en assurance à sa retraite, a été élu dimanche midi, marguillier de Rimouski, en remplacement de M. S.-Z. Côté, décédé le 10 de ce mois.

Beau succès du congrès de l'U.C.C. à Causapsal

Réunion du Syndicat de la Gaspésie

Le Comité exécutif du Syndicat d'Initiative de la Gaspésie a siégé lundi à Mont-Joli sous la présidence du lieutenant-colonel Raoul Fafard, président du Comité.

Cette réunion avait été convoquée tout spécialement pour tracer le programme des activités du Syndicat au cours des prochains mois. Comme une de ses activités, le Syndicat consacra tous ses efforts à l'organisation d'une grande campagne d'embellissement, dans toute la Gaspésie.

Des concours paroissiaux seront organisés dans certaines localités de la péninsule et les concurrents recevront des prix en argent; les grandes lignes de ce concours seront annoncées en avril prochain. On apprend que toutes les municipalités de la région seront invitées à coopérer dans l'organisation de cette campagne.

PRISONNIER

Un missionnaire canadien, originaire de l'Islet, le rév. Père Jean-Marie Dionne, est actuellement prisonnier des Japonais avec plusieurs autres missionnaires. Le rév. Père Dionne est le frère de la rév. Soeur St-Yves, du couvent du Bos Pasteur à Matane.

Congrès semi-annuel de l'U. C. C. à Causapsal.—Plus de 300 cultivateurs y assistent.—Plusieurs causeries y sont prononcées.—Vote de deux résolutions.—Un grand nombre de membres du clergé sont présents.—L'assemblée appuie la cause de la Ligue pour la Défense du Canada.

On demande une route militaire en Gaspésie

Une délégation des citoyens de la région et de la Gaspésie s'est rendue à Québec la semaine dernière pour obtenir une route militaire dans la péninsule. La délégation a présenté aux intéressés une requête dans laquelle elle soumet que la Gaspésie est un endroit très vulnérable et que les 400 milles de côte gaspésienne ne sont pas suffisamment protégés. Gaspé possède une base navale et à Sainte-Flavie, il existe une Ecole de Bombardement et de Tir, mais on estime qu'il faut d'avantage pour protéger la Gaspésie contre tout attaque éventuelle.

Parmi ceux qui formaient la délégation mentionnons : M. Joseph Dufour, député de Matapédia; Louis-Philippe Saint-Laurent de Luceville; Alphonse Routhier de Routhierville, Armand Belle de Rivière du Loup, Ferdinand Santerre de Rimouski et Albert Dubé de Matapédia.

Il est possible que la même délégation se rende prochainement dans la capitale fédérale, dans le même but.

Trois cents cultivateurs de la partie est du diocèse de Rimouski se sont réunis en congrès bi-annuel hier à Causapsal pour étudier les nombreux problèmes auxquels ils ont à faire face depuis le début de la guerre. Ces assises se sont tenues sous la présidence de M. Charles Castonguay, président de l'U. C. C. diocésaine. Le président général de l'U. C. C., M. Abel Marion de Montréal était aussi présent et a donné de nombreuses directives à la classe agricole bas laurentienne.

Après une messe spéciale chantée à 9.30 heures, les congressistes se sont réunis pour entendre un mot de bienvenue du président Castonguay. Il eut un mot spécial à l'adresse d'une cinquantaine de dames qui s'étaient jointes à leur mari pour assister à ces séances d'études.

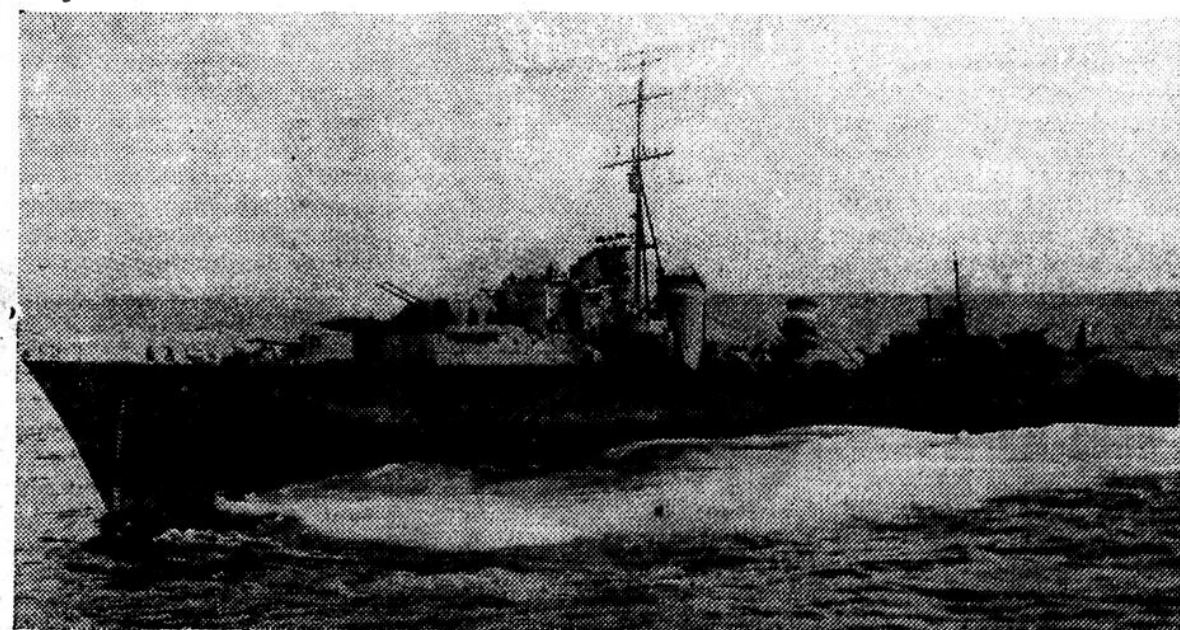
Plusieurs travaux ont été présentés au cours de cette journée par M. l'abbé Wilfrid Huard, secrétaire diocésain; par le notaire Cossette, de Causapsal, directeur de l'Union régionale des Caisses populaires; par Mlle Marie-Anna Caron, gérante du Syndicat régional des Arts paysans; par M. Edgar Tardif, vice-président de l'U.C.C. diocésaine; par M. Jules Rinfret, agronome du comté de Matapédia; par M. Joseph Brisson, gérant général de la coopérative canadienne du bétail; par M. J.-N. Albert, agronome régional; par M. l'abbé Hermel Pelletier, curé de St-Léon du Lac Humqui; par M. l'abbé Pierre Saindon, curé de St-Donat et par Me L. P. Rioux, avocat de Sayabec.

Cette belle série de causeries s'est terminée par une brillante allocution du président général, M. Abel Marion qui a exposé, entre autres choses, le droit qu'à le cultivateur d'être représenté dans les commissions formées par le gouvernement.

M. Marion qui remplaçait en même temps M. Florian Poulin, président de la section des bucherons, donna quelques chiffres sur la maison des bucherons de l'Union Catholique des Cultivateurs à Québec. Cette maison, dit-il, qui a amplement prouvé la nécessité de son existence, a reçu du 1er au 24 mars dernier 1291 bucherons qui y ont passé au moins une nuit, 1345 repas y

(Suite en page 6)

LE DESTROYER DE SA MAJESTE "ZULA"



Le "Zula" (1,870 tonnes) est un destroyer de la classe "Tribal" et le jumeau du "Cossack". Il prit part à la poursuite et à la destruction du "Bismarck". Lancé en 1938, il est capable d'une vitesse de 36 noeuds et il est armé de huit canons de 4,7 pouces sept canons de plus petit calibre et quatre tubes lance-torpilles de 21 pouces. Il porte un équipage de 190 hommes.

VIENNENT DE PARAÎTRE

Réflexions sur l'avenir des Canadiens-Français

—:—
par
EDMOND TURCOTTE
—:—

"Il est plus exaltant de faire des rêves immenses dont on ne réalise qu'une faible partie, que de ramper toute sa vie dans la poussière parce qu'on a eu peur de regarder les étoiles".

Telle est la pensée qui a inspiré "Réflexion sur l'avenir des Canadiens Français" que M. Edmond Turcotte, journaliste bien connu vient de publier aux Editions Bernard Valiquette et que tous nos compatriotes, soucieux de l'avenir de la nation voudront lire et méditer.

Ainsi que l'auteur se le demande lui-même, quel rêve le Français d'Amérique doit-il suivre pour obéir à son destin? Quelle est pour lui la condition suprême du bonheur? Où trouver, pour le Canadien Français, la plénitude de la vie nationale, de la vie collective?

M. Turcotte s'efforce de répondre à ces questions troublantes sans avoir la présomption, comme il l'admet lui-même, "de trouver un ensemble complet, ni tout à fait harmonieux, ni réalisable dans toutes ses parties, ni indestructible dans aucune de ses conclusions". Il n'en pense pas moins que le Canadien Français aura fait un grand pas si seulement il brise "les chaînes imaginaires qui le tiennent rivé à une sorte de prédestination pour la douleur sans rémission et le martyre sans fin". Chercher consciemment, délibérément, raisonnablement les solutions du bonheur collectif: tel est, selon lui, le mot d'ordre qui doit guider nos actions.

On lira surtout avec intérêt les chapitres intitulés: "Le déclin de la civilisation mercantile"; "L'abondance de l'avenir"; la création d'une élite"; et "La fin de la dictature économique".

"REFLEXIONS SUR L'AVENIR DES CANADIENS FRANÇAIS" par Edmond Turcotte, est en vente au prix de 75c. (85c. par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue Saint-Denis, à Montréal, ainsi que dans toutes les bonnes librairies.

"Que faut la chiropratique"

—:—
(Un exposé simple et clair de son origine et de ses méthodes)

—:—
par
J.-M. GAUDET, D.C., N.D.
—:—

Depuis quelques années, la chiropratique défraye la chronique et occupe même l'attention des législateurs. On lira donc avec intérêt le travail que vient de publier M. J.-M. Gaudet, D.C., N. D., président de l'Association des chiropraticiens de la province de Québec, sous le titre: "QUE VAUT LA CHIROPRATIQUE?", "un exposé simple et clair de son origine et de ses méthodes".

L'auteur y énonce les principes fondamentaux et l'histoire de cette science en rappelant que la pratique de cet art, jeu-

ne encore, est exclusivement l'application des principes de la mécanique dans le traitement des maladies et le développement ou le recouvrement de la santé par l'enseignement au patient des lois naturelles qui régissent les fonctions physiologiques de l'homme.

M. Gaudet a cru devoir publier son étude à la demande de la "Ligue des Amis de la Chiropratique", afin de dissiper certains préjugés courants et permettre au public de juger en toute partialité. L'auteur expose notamment ce qu'il appelle "l'état d'anarchie légale existant dans le Québec sur le sujet chiropratique aussi bien que l'ordre établi par les législatures des autres provinces dans ce domaine", le tout accompagné d'extraits de l'enquête Royale de la Colombie britannique sur ces sujets. Il termine en exprimant l'espoir que la Législature de Québec fera, cette année, meilleur accueil au bill des chiropraticiens.

QUE VAUT LA CHIROPRATIQUE?, est en vente chez les dépositaires, 1564, rue St-Denis, à Montréal, ainsi que dans toutes les bonnes librairies, au prix de 75c. (85c. par la poste) l'unité.

Un ancien contait...

—:—
par
DAMASE POTVIN
—:—

Notre littérature vient de s'enrichir d'un nouveau livre qui fait honneur à son auteur.

M. Damase Potvin, dont la réputation n'est plus à faire, aux Editions Bernard Valiquette son dernier volume qui a vient en effet de faire paraître pour titre "Un ancien contait..."

"Un ancien contait..." est écrit d'une plume alerte qui nous prêche la fidélité à nos traditions, à la vieille âme de chez nous. Le remarquable talent de conteur de M. Potvin s'y retrouve à chaque page et ne peut manquer d'être grandement apprécié de tous les lecteurs.

M. Potvin a déjà reçu d'ailleurs les appréciations les plus flatteuses de la part des plus éminents critiques.

Il y a longtemps que nous n'avions eu un livre aussi intéressant pour les Canadiens français et le plus chaleureux accueil sera certainement réservé à cette nouvelle oeuvre du terroir. Le style simple et vivant dans lequel est présenté ce petit recueil de contes en rend la lecture facile et agréable.

"Un ancien contait...", par Damase Potvin, est en vente au prix de \$1.00 (1.10 par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue Saint-Denis, Montréal, ainsi que dans toutes les bonnes librairies.

"La bienheureuse Anna-Marie"

—:—
MERE DE FAMILLE
—:—
par
CARDINAL C. SALOTTI,
—:—

Version Française de l'Abbé Poisson.

—:—
Sous les auspices des RR. PP.

Trinitaires, les Editions Bernard Valiquette viennent de publier "La Bienheureuse Anna-Marie Taigi".

S. E. le Cardinal C. Salotti aujourd'hui Préfet de la Congrégation des Rites, profondément touché de la sainteté de la vie de cette bienheureuse mère de famille, tertiaire trinitaire, lui avait consacré un livre qui a obtenu un grand retentissement en Italie.

Un si bel ouvrage méritait d'être diffusé parmi toute la population de langue française. C'est pourquoi l'Abbé Camille Poisson a eu l'heureuse idée d'en faire une traduction exacte à l'intention de nos compatriotes pour leur permettre de suivre avec intérêt les étapes successives de la vie de la Bienheureuse Anna-Marie Taigi qui tout en demeurant épouse et mère exemplaire, n'a cessé de suivre la vocation sacrée que le ciel lui avait inspirée.

La traduction française de l'Abbé Camille Poisson suit scrupuleusement le texte origi-

D'un Arôme Délicat
THÉ
"SALADA"

nal du Cardinal Salotti, qui relate si fidèlement les étapes de la vie spirituelle de la Bienheureuse Anna-Marie Taigi. Touchée de la grâce, cette pieuse et sainte femme n'a cessé de faire preuve des plus grandes vertus familiales. Tout en poursuivant la route illuminée à laquelle elle se croyait destinée, Anna-Marie Taigi a continué à remplir fidèlement ses devoirs d'épouse et de mère de famille, ce qui ne l'a pas empêchée de mener la vie austère d'une tertiaire trinitaire.

Cet ouvrage d'une haute valeur morale nous fait suivre pas à pas la vie spirituelle autant que temporelle de la Bienheureuse Anna-Marie, Taigi, dont la pieuse dévotion et les sacrifices servirent d'inspiration et d'exemple à toutes les femmes dont l'appel en Dieu est constant et fidèle.

"La Bienheureuse Anna-Marie Taigi, mère de famille", un fort volume de 300 pages, est en vente au prix modique de \$1. (1.10 par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue St-Denis, à Montréal, ainsi que dans toutes les bonnes librairies.

"Le coopératisme et l'organisation économique de la Gaspésie"

—:—
par
GEORGES LAFONTAINE,
B.A., L.S.C.
—:—

avec préface de M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

Ce volume publié aux Editions Bernard Valiquette, est une analyse des principales ressources naturelles de la Gaspésie et de leur exploitation sur une base coopérative.

Après un résumé de l'expansion du coopératisme dans le monde, l'auteur, Gaspésien d'origine, esquisse les grandes lignes de la géographie physique et humaine de la péninsule de Gaspé. Il accorde une attention particulière au comportement démographique, qui est le critère de la situation économique.

L'évolution des pêcheries du X^e siècle à nos jours forme la matière du second chapitre. On y trouve des statistiques intéressantes sur le volume des pêcheries de Gaspé par rapport à la province de Québec, des chiffres sur le revenu provenant des rivières louées à des Américains, l'analyse des causes d'insuccès des premières coopératives de pêcheurs, et un plan de réorganisation de nos pêcheries sur une base scientifique et coopérative.

Les chapitres III et IV traitent de l'agriculture et de la

colonisation. En se basant sur des pourcentages et des comparaisons avec d'autres régions de la province de Québec, l'auteur nous brosse un tableau de la situation et des besoins de l'agriculture et du colon gaspésien. Il souligne le faible pourcentage de défrichement sur les fermes, la Médiocrité de l'élevage et des modes d'hivernement des animaux, les réalisations et les possibilités coopératives dans ces domaines, l'expérience de colonisation coopérative de M. E. Mainville à Grande Vallée, et la nécessité d'une rénovation agricole au point de vue social et économique.

Des statistiques sur la superficie et la valeur des forêts gaspésiennes sont fournies dans le chapitre V, avec un plan coopératif d'exploitation partielle de ces forêts, afin de concurrencer les grandes compagnies qui coupent le bois, sans aucune considération de l'intérêt public.

Le bon fonctionnement et le progrès des coopératives agricoles et de pêcheurs nécessitent l'organisation de coopératives de consommation et de crédit. Les coopératives de consommation sont encore inexistantes en Gaspésie; mais les coopératives de crédit y sont par contre remarquables, tant par leur ancienneté que par leur développement aussi rapide que dans le reste de la province de Québec.

Quelques remarques sur le tourisme, les voies de communication et les ressources minérales de la Gaspésie font l'objet d'un dernier chapitre.

On tire comme conclusion que les principaux modes de vie de la population gaspésienne sont à des degrés divers, suivant les comtés et les municipalités, l'agriculture, l'industrie forestière et la pêche. L'exploitation rationnelle de ces richesses naturelles permettrait à la péninsule de Gaspé de nourrir une population de 500,000 habitants. Avec l'application du coopératisme, "ce ne sera plus la terre, la mer et la forêt qui meurt dans cette région, qui est forcée d'exporter ses enfants, mais le blé qui lève, la mer qui fait vivre, la forêt qui reverdit dans une Gaspésie au soleil enchauffeur, habitée par une population vigoureuse et contente de son sort".

"LE COOPERATISME et L'ORGANISATION ECONOMIQUE DE LA GASPESIE", par Georges Lafontaine, est en vente au prix de 75c. (85c. par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue Saint-Denis, Montréal, ainsi que dans toutes les bonnes librairies.

AUTO A HELICE

Les autos-neige que le ministère des Munitions et approvisionnements a achetés pour le Corps d'aviation remplacent, durant les mois d'hiver, les automobiles employés sur les champs d'atterrissage.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

REDIGÉ EN COLLABORATION.

ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Administrateur : GERARD LEGARE.

DIXIEME ANNEE

RIMOUSKI, 27 MARS 1942

NUMERO 7

La route militaire de Gaspé

Un groupe d'hommes d'affaires du bas du fleuve et de Gaspé, parmi lesquels nous remarquons M. Ferdinand Santerre de Rimouski, se sont rencontrés à Québec il y a quelques jours pour discuter de la nécessité d'établir une route militaire qui ceinturerait la péninsule de Gaspé et se prolongerait jusqu'à Rivière-du-Loup et Québec.

En ces jours troublés de la troisième année de la guerre, l'immensité de notre pays apparaît moins comme une protection contre un possible envahisseur que comme une source de danger découlant du fait même de la répartition d'une très faible population sur un si vaste territoire. Si l'on considère combien est exposée notre côte sur le pacifique, il ne faut pas commettre l'erreur de croire que tout le Canada se dresserait harnaché en guerre pour en prendre la défense en cas d'attaque. L'intention y serait bien, pas les moyens. Dans une telle lutte, du moins pour les débuts, les provinces de l'est, Ontario, Québec, les maritimes, ne seraient que spectatrices à distance. De même, une attaque sur le littoral est n'aurait pas à affronter toute la puissance du Dominion, mais seulement une parcelle quasi-isolée de cette force.

Le présent conflit a accentué plus que jamais l'importance de la concentration en masse des troupes et de l'équipement, tant pour l'attaque que pour la défense. Le succès de l'héroïque défense de la péninsule de Bataan par MacArthur et ses troupes philippino-américaines, ne s'explique pas seulement par le génie d'un commandant et la bravoure des soldats qu'il commande, il résulte pour beaucoup de cette circonstance que le front à défendre n'a que 15 milles de large. Triplez l'étendue de ce front et vous verrez courage et science militaire succomber sous le nombre. L'artillerie française, réputée quatre fois plus forte que celle de l'Allemagne, n'eût pratiquement aucun effet sur la poussée teutonne de 1940, parce que, dispersée un peu partout, elle ne put jamais être concentrée sur la pointe de pénétration. Les échecs d'Hitler durant l'automne de 1941 et l'hiver de 1942, dans la campagne de Russie, sont attribuables pour une bonne part à l'étendue du front de bataille et à la désorganisation, comme parfois à l'absence, des lignes de communications. Plus le front est vaste, plus les communications doivent être efficaces afin de permettre la concentration qui assurera la supériorité d'hommes et de matériel, donc la victoire. Les experts militaires américains organisent la défense des côtes des Etats-Unis, non sur un système de disposition de troupes au long de ces grèves presque infinies, mais plutôt sur un plan concentration en divers points stratégiques avec communications rayonnantes.

En Colombie-Britannique, si on a raison de croire au danger d'invasion, on peut du moins compter sur l'appui des Etats-Unis, un allié, un voisin immédiat. Et puis, la route de l'Alaska s'ajoutera bientôt aux chemins de fer, routes par terre et par mer, pour coordonner et lier plus étroitement les forces militaires américaines aux nôtres. Dans l'est du Canada, d'immenses étendues séparent les côtes exposées aux attaques, et de nos voisins et du reste même du pays. Le service de chemin de fer reliant la province de Québec aux provinces maritimes souffre d'une congestion paralysante; d'autre part, le système routier est plus qu'inadéquat. En maints endroits le chemin de fer à sens unique est à la merci d'un seul acte de sabotage ou d'un accident. La destruction du pont de Rimouski ou celle d'un autre pont tel que celui de Matapédia, suspendrait pour assez longtemps toute circulation ferroviaire. Les routes souvent étroites et dangereuses, faites de terre en grande partie, agrémentées de montées plus ou moins scientifiquement calculées et de ponts secoués des derniers tremblements de la vieillesse, ne peuvent suppléer au chemin de fer ni supporter un trafic intense. Nous ne prétendons nullement qu'une route militaire de Québec à la péninsule de Gaspé soit essentielle pour l'instant. Toutefois, nous affirmons que nous n'avons eu que trop d'exemples durant cette guerre, où pour n'avoir paré qu'aux besoins immédiats, les alliés furent pris au dépourvu. D'ailleurs, pourquoi fortifier la péninsule de Gaspé et en barrer les entrées en certains endroits, si l'on ne prend pas la précaution d'assurer un afflux de défenseurs en cas d'attaque? Il n'est pas besoin d'une imagination surexcitée par la crainte pour envisager l'éventualité d'une pénétration ennemie soit dans la Nouvelle-Ecosse, soit dans le golfe du St-Laurent; le cas échéant, la route dont nous demandons la construction serait absolument nécessaire. De grâce, que l'on n'attende pas à trop tard pour ensuite déplorer notre manque de préparation et expliquer de cuisantes défaillances stratégiques auxquelles il était facile de remédier. Parmi tant d'oeuvres vouées à la seule destruction, une telle route, tout en entrant dans le cadre des mesures de guerre vitales à notre défense, resterait tout de même à l'actif du pays au retour de la paix.

Nous croyons que les municipalités du bas du fleuve et de Gaspé, ainsi que les nombreuses chambres de commerce de la région, devraient s'intéresser activement à ce projet.

HERMES.

DE TOUT DE PARTOUT

LA COURSE AU TRESOR

La Course au Trésor, émission radiophonique commanditée par la compagnie Wrigley a favorisé un de nos concitoyens, Georges Gilbert, qui a gagné une somme rondelette de \$450.00. Même s'il décide de partager avec Mlle Madeleine Bellavance, il lui restera encore une somme assez belle.

Pour une fois on pourra dire que la popularité d'un politicien a favorisé l'un des nôtres. Le président de la Chambre des Communes est sans contredit un homme bien qualifié, car le premier venu ne serait pas désigné à une charge aussi importante que celle d'Orateur, mais il n'en demeure pas moins vrai qu'il n'a pas dans la province de Québec la popularité du ministre du Commerce.

Il n'y a pas de justice dans ce bas monde. La joute entre Madeleine et Georges n'était pas ce qu'on appelle du "fair play". James-Allison GLEN, je me souviendrai de ton nom.

L'homme qui a fait perdre \$450.00 à Madeleine Bellavance pour n'avoir pas la popularité d'Oscar s'était pourtant illustré de façon particulière la veille du concours: "La Course au Trésor". En effet, il est le rare Orateur de la Chambre des Communes qui se soit vu dans la triste obligation d'expulser un député de la Chambre, et c'est ce que son devoir l'a obligé de faire mercredi.

Le chef du Parti Canadien, Liguori Lacombe, député d'un comté de la Métropole, interrompait le débat à tout instant. L'Orateur le menaçait de le nommer, mais rien n'y fit. Il le nomma et il dut sortir. Avec Madeleine, Liguori répètera:

James-Allison GLEN, je me souviendrai de ton nom.

On prête à Georges le Chameaux l'intention de faire un voyage, mais où aller? A l'Ouest, la côte du Pacifique est menacée par les Japonais; au nord, les glaces éternelles ne peuvent qu'attirer les amateurs de ski et Georges n'en fait pas; à l'est, la côte de l'Atlantique est infestée de sous-marins nazis et les voyages au sud, aux Etats-Unis, sont plus que jamais difficiles à entreprendre. Gageons qu'il va remettre son voyage après la guerre pour pouvoir filmer les ruines accumulées au cours des années de guerre.

MORPHINOMANIE

Un médecin de Rimouski, le Dr Gérard Langis pour ne pas le nommer, c'est fait voler sa trousse cette semaine. On nous rapporte qu'il l'avait laissée sur le siège de son automobile ou elle a été enlevée.

Le lendemain un enfant la rapportait en disant l'avoir trouvée derrière un hangar, ce qui est fort possible. Son contenu

Le premier poème canadien inspiré par la guerre présente

PRIERE D'UNE ÉPOUSE POUR SON ÉPOUX SOLDAT

Mon Dieu, vous qui voyez ces horreurs indicibles,
Se dérouler là-bas sous un vaste horizon,
Protégez mon époux de ces combats terribles,
D'une épouse qui souffre, écoutez l'oraison.

Si j'ai pu au départ lui cacher ma tristesse,
Refouler dans mon coeur les larmes de mes yeux,
Il me faut devant vous étaler la détresse,
Qui déchira mon âme en faisant ces adieux.

J'ai porté vaillamment le poids de mon supplice
Pour le rendre plus fort dans ces nobles combats.
Où l'on verra le droit terrasser l'injustice
Par l'invincible ardeur de nos vaillants soldats.

Se peut-il que plus tard j'ajoute à ma souffrance
La perte à tout jamais de cet être adoré?
Se peut-il qu'en ce lieu tout près de notre France,
Dorme éternellement mon époux bien-aimé!...

Cette crainte est pour moi la pire des alarmes:
Je n'ai plus de repos ni la nuit, ni le jour:
Dans l'incertain du temps où j'épuise mes larmes
Maintenant de vous seul, j'espère son retour...

Dissipez la terreur qui pèse sur le monde,
Ce sentiment d'enfer qui rend si malheureux,
Cet orgueil insensé, comme une bête immonde,
Faisant rougir le sol du sang des valeureux...

Si tout ce qui survit est la juste vengeance,
Pour l'affront des humains à votre majesté,
Que les pleurs des parents comme un point d'allégeance
Retiennent votre bras, ô Dieu de charité!

Si ce n'est pas assez pour apaiser l'outrage,
Pencez-vous un instant sur les nombreux berceaux:
Pour vous, ces tout petits ont un si doux langage...
Qu'ils soient dans les palais ou peuplent les hameaux.

Au pied de votre crèche...et l'âme pantelante
Je cherche un point d'appui en mes pénibles jours.
Les bras tendus vers vous, d'une voix suppliante,
J'implore éperdument votre divin secours.

Si, POUR GAGNER LA CAUSE, ASSURER LA VICTOIRE,
MON EPOUX DOIT MOURIR...je voudrais, ô Jésus,
Le retrouver bientôt pour chanter votre gloire,
Au séjour éternel, paturage des élus.

LE SOLEIL.

Par Mme Alexis Hébert de Sainte-Anne des Monts, Gaspé-Nord,
à son époux, Régiment C. F. C.

n'avait pas été touché à l'exception d'une bouteille de pilules de morphine qui était disparue.

A-t-elle été enlevée intentionnellement...?

Etait-elle convoitée par une morphinomane...?

C'est ce que les hommes de police auront à éclaircir.

LA COMMISSION DES PRIX

La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre annonce que les paletots des hommes vont raccourcir, mais que les robes des dames ne raccourciront pas. C'est une décision qui va déplaire à plusieurs.

Le rationnement pénètre chaque jour dans de nouveaux domaines. Il faudra donc plus que jamais conserver ce que nous avons.

Imitons l'inspecteur municipal qui a décidé de conserver l'eau

et la neige sur les trottoirs et la chaussée.

VIEILLES CHANSONS ET COUPLETS D'AMOUR

Cette émission nous reviendra le dimanche, 29, à 1h30 de l'après-midi avec un choix de chansons du règne de Louis-Philippe, chansons qui étaient également populaires au Canada français.

Les auditeurs de Radio-Canada ont retrouvé dans ce programme du dimanche après-midi, nombre d'airs qui bercèrent leur enfance. Comme on le sait, ce programme est fait en collaboration par M. John Murray Gibbon, folkloriste bien connu, et M. Claude Champagne, compositeur et directeur des cours de musique dans les écoles catholiques de Montréal.

Les interprètes seront: Anna Malenfant, Jeanne Desjardins, Lionel Daunais et Jules Jacob. Un ensemble de Cordes les accompagnera.

La femme qui était homme

Au cours des dernières semaines les journaux ont fait une large publicité à cette femme (Antoinette Arsenault) qui depuis plusieurs mois portait des vêtements masculins, travaillait dans une usine de guerre et qui contracta mariage avec une jeune fille. On connaît la suite de l'histoire. Elle fut arrêtée et condamnée à 23 mois de prison.

Un de nos confrères de Ste-Thérèse de Blainville, "La Voix des Mille-Iles", dans son édition du 20 mars, apporte quelques renseignements supplémentaires sur la vie de cette étrange femme, avant son union avec une de ses semblables. Voici la nouvelle de notre confrère :

Une femme déguisée en homme : c'est là un fait qui a déjà du mystérieux. Mais qu'une femme déguisée en homme se marie, avec une autre femme, voilà ce qui dépasse les bornes de la logique, de la raison et du bon sens. Ce vingtième siècle en aura fait voir de toutes les couleurs !

Nous ne ferons pas l'histoire de cette étrange histoire, et nous ne la décrivons pas. On a donné à cette aventure trop de publicité, à notre avis, et il convient de pas susciter le flot des commentaires qui ont fait tant de bruit la dernière fin de semaine. Il nous appartient cependant de faire quelques remarques absolument nécessaires, afin de faire connaître certains faits que la population ignore, et sur lesquels elle serait portée, si elle le connaissait pas, à porter des jugements erronés.

André Arsenault, de son vrai nom Antoinette Arsenault, 37 ans au lieu de 22 comme l'affirmait un extrait de baptême truqué, est entré au service de la Angus Robertson, au cours du printemps dernier, comme simple employé. Personne ne se douta de l'identité du nouvel embauché qui, tout en ayant peut-être la voix claire, n'en paraissait pas moins du sexe fort. A la Angus Robertson, ou André Arsenault entra, il fut tout d'abord employé comme manoeuvre dans le banc de gravier, où pendant quelques jours il mania le pic et la pelle, avec à ce point de peine que le contremaître, pris de pitié, lui trouva un emploi plus facile. Par la suite, André Arsenault fut employé comme commis, charge dont il s'acquitta avec satisfaction. Pour le bénéfice de nos lecteurs, disons qu'"André" Arsenault serait une garde-malade de belle expérience; on nous communique qu'une garde-malade, à qui "il" fut présenté un jour au Plan, lui fit cette remarque : "Vous devez être la soeur d'Antoinette Arsenault, que j'ai connue à l'Université!" La réponse fut très brève : "C'est ma soeur".

Pour entrer à la D. I. L. "André" Arsenault savait fort bien que l'examen médical amènerait la découverte de sa supercherie. Là encore "il" parvint à dissimuler son sexe. Quand il se présenta au bureau de placement de la D. I. L., on lui remit les papiers officiels avec prière de se présenter à l'hôpital pour l'examen médical. Au lieu de se rendre à l'hôpital, "André" Arsenault, nous affirme-t-on, aurait rempli lui-même le rapport médical, et après avoir apposé la signature d'un médecin de l'hôpital, se serait présenté de nouveau au bureau d'emploi. Comme il y avait foule ce jour-

là, la ruse d'"André" Arsenault aurait passé inaperçue, et du coup, du travail lui était accordé. Il convenait que le public sût de quelle façon les choses se seraient passées, pour détruire cette rumeur que les médecins du Plan font "si mal leur travail qu'ils ne se sont même pas aperçus qu'ils avaient affaire à une femme".

Il nous semble inutile de par-

ler du mariage ni des circonstances qui le précéderent ou le suivirent. Disons seulement que la surprise fut générale quand on apprit qu'"André" Arsenault était une femme, car il était bien connu dans les cercles ouvriers du Plan. Il avait son groupe d'amis masculins avec qui il sortait et les copains sont tombés à la renverse quand ils ont appris la stupéfiante nouvelle.

L'aventure matrimoniale d'Antoinette Arsenault s'est terminée mercredi quand le juge Marin l'a condamnée à 23 mois de prison, sur les deux chefs d'accusation suivants : "avoir contrefait un extrait de baptême, et le 14 février avoir inséré dans un registre de mariage le nom d'André-Pierre Arsenault", faisant une fausse déclaration et commentant par là un acte criminel". Antoinette Arsenault a déclaré à la Cour qu'elle "avait revêtu un costume masculin pour mieux gagner sa vie".

Ainsi se termine une aventure qui durait depuis plusieurs années, et qui certes aurait duré longtemps si cette question d'un mariage n'était brusquement

venue y mettre fin. Dans son costume masculin. Antoinette Arsenault a dupé tout le monde. C'est un cas rare exceptionnel.

Les autorités du Plan, bien qu'elles soient convaincues que le cas est unique, apporteront dorénavant une très minutieuse attention à toutes les applications, exigeront plus de références, et il n'est pas improbable qu'une revue générale soit faite sur leurs employés, tant au point de vue de la carte d'enregistrement que sur leurs antécédents.

Quant à Mlle Ouellette, elle continue à travailler au Plan. Trompée, plus que tout autre, elle a droit à toute la compassion des employés de Bouchard qui, nous en sommes convaincus, ne prendront aucun prétexte pour se moquer d'elle.

taient dimanche soir au dîner offert par les membres du Matane Curling Club, aux vainqueurs des différents tournois.

Après le dîner, il y eut présentation des trophés. Le premier, offert à l'équipe "Le Canadien" a été remis par Son Honneur le maire, Me Raoul Fafard. Un autre trophé offert par le Dr Roland Bergeron et présenté par le Rév. Chanoine Victor Côté a été remis au directeur de l'équipe "Les Bombardiers", M. Charles-Eugène Côté.

La présentation des trophés a été suivie de quelques allocutions prononcées par le chanoine Victor Côté, par le lieutenant-colonel Raoul Fafard, par le Dr Roland Bergeron et par le Dr J.-R. Larose et quelques autres.

Le succès de cette fête est dû, tout d'abord au magnifique esprit de collaboration qui existe entre les membres du club ainsi qu'au dévouement inlassable du président, M. J.-Arthur Fradette.

Dîner au Matane Curling Club

Environ 80 convives assis-

MADAME

Désirez-vous une toilette exclusive pour Pâques ? Il est temps d'y penser.

Une jolie ROBE imprimée, genre princesse, ou costume dans les tons les plus gais pour la saison, donnera un éclat particulier à votre toilette de Pâques.

Nous avons reçu pour PAQUES un très bel assortiment de MANTEAUX en tweed, polo, ou tricotine.

La coupe de ces MANTEAUX est parfaite, les styles très nouveaux, le fini très soigné.



SAGOGHES



Très beau choix de SACOGHES nouvelles, en cuir, en matériel s'harmonisant avec la teinte de votre manteau.

.98 à 5.00

MONSIEUR



Bientôt vous quitterez vos vêtements chauds pour faire place à ceux du printemps. Que penseriez-vous d'un chic paletot de gabardine, modèle ample, avec manches tailleurs ou raglan ou d'un paletot de tweed.



CHAPEAUX



PAQUES vous apporte une grande variété de chic CHAPEAUX de paille ou de soie dans les teintes gais pour le printemps.

SYNDICAT de RIMOUSKI

226 RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI.

Ondes par-ci, Ondes par-là

La musique et la guerre.—Composition d'Hector Gratton pour "Je Me Souviens".—Notes diverses.

"La musique est un admirable réconfort contre le découragement en face de défaites momentanées", a déclaré M. Samuel Chotzinoff, chef de la musique de la N. B. C. et il a ajouté, en citant l'exemple des Anglais, que rien ne vaut comme cet art pour dissiper tout ce que la guerre évoque de sombre et d'hallucinant. L'ennemi a lancé bombes sur bombes sur Londres et cela n'a pas empêché les courageux habitants de la grande ville de vivre d'une vie où l'on a fait grande la part de la musique. "Quelqu'un pourra prétendre qu'il faut tourner la page d'un nouveau chapitre afin de faire une place aux avions et aux canons, explique M. Chotzinoff. Cependant les guerres ne sont pas gagnées uniquement par des canons et des avions; elles sont également gagnées par des forces morales".

Un chroniqueur de guerre écrivait déjà en 1939, et Radio-Canada a cité alors quelques-unes de ces remarques: "La musique a une mission beaucoup plus vaste que de verser l'enchantement ou l'oubli au cœur de quelques connaisseurs. Elle est multiple et voyageuse. Du soldat près du front aux plus pacifiques provinciaux, chacun peut et doit en user...aussi, n'est-il point de genre ou d'époque qui ne puisse trouver sa place dans les programmes radiophoniques".

"Les programmes de musique de Radio-Canada témoignent d'une heureuse versatilité à cet égard".

"Les relais de Londres nous font entendre parfois, chantés par nos soldats, les refrains qui ont bercé notre enfance. Ces refrains, dont le rythme a quelque chose de martial, sont, à tout considérer, autant de réponses à l'accusation que l'on fait souvent à la musique d'être amollissante, de distraire les mâles vertus du courage. Les oeuvres d'un Bach et d'un Franck, pour ne citer que ces noms, sont d'émouvants manifestes d'énergie, de ressaisissement et de conquête sur soi-même. Elles rejoignent dans une même pensée de sagesse les airs de nos fêtes populaires".

"Que l'on parcourt ses programmes, qu'on les écoute et qu'on les compare, on verra que la Société Radio-Canada, sous l'impulsion de ses directeurs et de ses chefs de musique, a sans cesse appliqué dans ces réalisations de réconfort, dont parle le chroniqueur, cette pensée que "parce qu'elle purifie, la musique est une école de vouloir-vivre et qu'elle évoque si prodigieusement notre douleur même qu'elle nous en guérit".

Des auditeurs ont remarqué les arrangements d'inspiration folklorique qui constituent pour le décor de "Je me Souviens" un apport particulièrement évocateur. Ces arrangements, —ou ces compositions, car ce sont presque toujours des compositions, —sont de M. Hector Gratton à qui l'on doit déjà plusieurs oeuvres d'une remarquable facture. M. Gratton est de nos artistes "canadianisant", l'un de

ceux qui trouvent dans le répertoire de nos vieux airs des thèmes sur lesquels peuvent s'écrire des pages originales. Il l'a prouvé. Sa collaboration à "Je Me Souviens" mérite d'être signalée encore une fois.

Les artistes lyriques de Radio Canada chanteront le lundi, 30 mars, La Mascotte, d'Edmond Audran (1842-1901). La Mascotte est l'une des oeuvres les plus populaires du répertoire. M. Jean Beaudet dirigera.

M. Jean Beaudet fera entendre le mercredi, 3 avril, c'est-à-dire le Vendredi Saint, le Requiem, de Dvorak. Solistes, chœur et orchestre.

Anton Dvorak (1841-1904) représente l'idéal tchèque au point de vue musical. Il s'est fait connaître par sa Symphonie du Nouveau-Monde et quelques opéras, mais il a écrit des oeuvres également méritoires, oratorios, cantates, musique de chambre, etc.

Le premier quart d'heure de l'émission de Radio-Canada, "Sur les Boulevards", qui passe le jeudi, à 8h30, est relayé aux Etats-Unis par un groupe de postes de la N. B. C. André Durieux est le directeur de ce concert populaire. Lucienne Delval, Pierrette Alarie et José De-laquerrière en sont les solistes.

"La mascotte", d'Audran, à Radio- Canada, le 30

Opéra bouffe en trois actes.—Partition alerte.—Des airs populaires.

Les artistes lyriques de Radio-Canada chanteront le lundi, 30 mars, à neuf heures du soir, La Mascotte, opéra bouffe en trois actes d'Edmond Audran, paroles de Chivot et de Daru.

La Mascotte fut créée aux Bouffes-Parisiens, en décembre 1880. C'était le temps où les fétiches et les porte-veine étaient à la mode! Mais, au fait, la mode en a-t-elle tellement changé? L'oeuvre, en tout cas, fit fureur, et, en vingt ans, deux mille représentations en furent données à Paris.

L'action du livret, qui est très développée, se passe dans les Etats de Laurent XVII, prince de Piomvino. Ce dernier a un de ses fermiers, Rocco, qui est un assez pauvre hère. Mais, heureusement pour lui, il emploie une gardeuse de dindons, Bottina, qui a jusqu'à présent, résisté à toutes les séductions. Etre mascotte est, pour qui en a une chez lui, un gage de prospérité. Et, en effet, de gueux, Rocco devient bientôt riche. Cette fortune subite, dont il n'ignore pas l'origine, inspire à Laurent XVII l'idée d'enlever à son fermier, la précieuse Bottina. Il en fait une comtesse, et, en dédommagement, nomme Rocco son chambellan. Seulement ce que Rocco et le prince ignorent, c'est que le cœur de Bottina a parlé, et qu'elle aime le Berger Pippo. Celui-ci, pour qu'elle ne contracte pas mariage avec Laurent XVII, qui désire l'épouser pour la forme, afin qu'elle soit

à l'abri de toute aventure, l'enlève à la barbe du prince, qui, dès lors, n'a plus que des rêves. C'est ainsi que le prince de Piseo, Fritellini, le fiancé de sa fille, Flammetta, chasse son beau-père de ses propres Etats, et prend le pouvoir à sa place. On voit, au troisième acte, Laurent XVII et Rocco revenir habillés en pifforari, et subir toutes sortes d'affronts. Finalement, Pippo épouse Bottina, Fritellini, la princesse Flammetta et tout se termine le mieux du monde.

La partition d'Audran est alerte et bien écrite. Lors de la première, le morceau le plus applaudi fut le duc ou Pippo et Bettina imitent tour à tour le bêlement des moutons et les gloussements des dindons. On trouve, au premier acte, un joli chœur d'introduction, "Vive le petit vin doux", et une valse chantée par la mascotte avec réponse des chœurs, ainsi qu'une romance expressive; au deuxième, il faut citer surtout un menuet chanté et la chanson du secret de Polichinelle; au troisième, les couplets militaires chantés par Fritellini et les chœurs, avec accompagnement de deux pistons.

"MONSIEUR BALTHAZAR"

Un quotidien de Québec parlait ces jours-ci d'un Homme et son Pêché et de Monsieur Balthazar, oeuvres de Claude-Henri Grignon, à Radio-Canada, pour les citer en exemple de bon théâtre. L'intérêt créé par le dernier radio-roman de Grignon a valu à l'auteur plusieurs lettres de félicitations à l'endroit d'un personnage qui, gérant d'une municipalité, Monsieur Balthazar, fait preuve de caractère, de courage, d'une intelligence vive, au service d'une charge où tout doit être de la plus stricte probité, de l'honorabilité la plus éprouvée, d'un civisme vrai. Ici, le personnage est tout à l'opposé du fameux Topaze.

Monsieur Balthazar est transmis le soir, à 7h45, du lundi au vendredi inclusivement.

"La nuit porte conseil"

DE MME GERARD D'HOVILLE

Le théâtre de Radio-Canada, le dimanche, 29, à huit heures du soir, présentera l'un des actes les plus délicieux de Madame Gérard d'Houville, "La nuit porte conseil". L'auteur, née de Heredia, Marie-Louise, épouse de Henri Regnier, a donné au théâtre plusieurs proverbes d'une incomparable fraîcheur de sentiments. Madame d'Houville a aussi écrit des vers et des romans où elle discute des choses du cœur féminin avec un art subtil.

M. Guy Mauffette dirige l'émission théâtrale de Radio-Canada, le dimanche soir, en collaboration avec M. François Rozet.

L'AVIATION MARTELE

Récemment, le ministère des Munitions et approvisionnements a acheté 32,000 marteaux pour le Corps d'aviation. C'est probablement le plus gros achat de marteaux qui ait jamais été fait au Canada.



**PASSEZ VOS SOIREES
AVEC
CJBR**

**HORAIRE DES EMISSIONS DE
SIX HEURES P.M. A LA FER-
METURE DU POSTE.**

SEMAINE DU 29 MARS 1942

DIMANCHE, 29 MARS

6.00 P.M. "Programme musical"
6.15 P.M. "Radio-Journal"
6.30 Les Fureurs d'un puriste
6.45 p.m. "Joson et Josette"
7.00 p.m. "Prédication du carême"
7.45 p.m. "Une semaine de guerre"
8.00 P.M. "Le Théâtre Moderne"
9.00 P.M. "Sérénade pour cordes"
9.30 P.M. "Album de Familiar Music"
10.00 P.M. "Les plus belles Lettres"
10.30 P.M. "Concert intime"
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en Anglais
11.30 Fin des émissions.

LUNDI, 30 MARS

6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco Ltd"
6.15 P.M. "Radio-Journal"
6.30 P.M. "Lionel Parent chante"
6.45 Nazaire et Barnabé
7.00 P.M. "Vedette Parisienne"
7.15 P.M. "Le restaurant Alouette"
7.30 Nouvelles françaises de la BBC
7.45. Baltazar.
8.00 p.m. "Intermède"
8.30 p.m. "S. V. P."
8.55 Bulletin de nouvelles
9.00 P.M. "Le drame à la radio"
9.00 P.M. "L'Heure de l'Opérette"
10.00 P.M. "Le drame à la Radio"
10.30 j.m. "Don Turner's Orchestra"
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions.

MARDI, 31 MARS

6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco."
6.15 Radio-Journal
6.30 P.M. "Lionel Parent chante"
6.45 Nazaire et Barnabé
7.00 P.M. "Nos savants en herbe"
7.15 Tommy Duchesne et ses chevaliers du Folklore.
7.30 Nouvelles françaises de la BBC.
7.45. Baltazar.
8.00 Les secrets du Dr Orange
8.30 Ovila Legaré et ses bout-en-train
8.45 P.M. "Les plus beaux disques"
9.00 P.M. "Un quart d'heure avec Chs Peguy"
9.15 "Mélodies du soir"
9.30 p.m. "François Rozet diseur"
10.00 P.M. "St. Matthew Passion"
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions.

MERCREDI, 1er AVRIL

6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco"
6.15 P.M. Radio-Journal.
6.30 P.M. "Lionel Parent chante".

6.45 P.M. "Nazaire et Barnabé"
7.00 P.M. "Vedette Parisienne"
7.15 Un homme et son péché
7.30 Nouvelles françaises de la BBC.
7.45. Baltazar.
8.00 P.M. "Canadian Grenadier Guards Band"
8.30 P.M. "La Course au Trésor".
9.00 P.M. "J'ai un cœur à chaque étage."
9.30 p.m. "Sweet and law".
10.00 P.M. "Images de la Renaissance"
10.30 Jean-Baptiste s'en va-t-en guerre
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions.

JEUDI, 2 AVRIL

6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco."
6.15 Radio Journal
6.30 P.M. "Lionel Parent chante".
6.45 Nazaire et Barnabé
7.00 P.M. "Vedette Américaine"
7.15 Tommy Duchesne et ses chevaliers du Folklore
7.30 Nouvelles française de la BBC
7.45. Baltazar.
8.00 P.M. "Le Professeur Etoc" cal".
8.30 P.M. "Récital de chant"
8.45 P.M. "Les Oeuvres de l'Abbé Raiche."
9.00 p.m. "Maitland Farmer organiste"
9.30 P.M. "Mexicana"
10.00 P.M. "A l'ombre de la croix gammée".
10.30 P.M. "Le Théâtre sur les ondes".
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions.

VENREDI, 3 AVRIL

6.00 P.M. "Radio-Journal" Rock City Tobacco."
6.15 Radio-Journal
6.30 P.M. "Lionel Parent chante".
6.45 Nazaire et Barnabé
7.00 P.M. "Nos savants en herbe"
7.15 P.M. "Le restaurant Alouette"
7.30 Nouvelles françaises de la BBC.
7.45. Baltazar.
8.00 p.m. "B. T. A"
8.30 p.m. "Ovila Legaré et ses bout-en-train"
8.45 p.m. "Musique de danse".
9.00 P.M. "L'heure de la valse".
9.30 P.M. "The Cosmopolitans"
10.00 P.M. "Special Good Friday Presentation".
10.30 P.M. "Les cahiers français"
10.45 P.M. "Les voix françaises"
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions

SAMEDI, 4 AVRIL

6.00 P.M. "Radio-Journal" Rock City Tobacco."
6.15 P.M. "Radio-Journal"
6.30 P.M. "Au rythme du tango".
6.45 P.M. "Les grands noms de notre histoire".
7.00 p.m. "La Chronique Parlementaire".
7.15 P.M. "Café Concert"
7.30 Nouvelles françaises de la BBC
7.45. p.m. "Aimez-vous les uns les autres".
8.00 Le questionnaire de la jeunesse
8.30 P.M. "La veillée du Samedi soir".
9.00 P.M. "Joute de Hockey"
10.30 P.M. "Carmen Cavalleno's Orchestra"
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions.

Richesses minérales de la Matapédia

Le Ministère des Mines et des Pêcheries maritimes de Québec qui dirige l'honorable Edgar Rochette vient de publier le Rapport géologique No 9 sur la région du lac Matapédia par E. Aubert de la Rue.

Ce rapport couvre une région d'environ 700 milles carrés qui s'étend vers le Sud à partir du Saint-Laurent et comprend une partie des comtés de Matane, Matapédia et Rimouski.

Au point de vue géologique, c'est une région de roches sédimentaires plissées d'âge ordovicien et silurien. Il y a également de grandes étendues de roches volcaniques ordoviciennes et de roches intrusives basiques que l'on attribue au Dévonien. En plus de donner une description des principaux traits géologiques et topographiques, l'auteur apporte une attention particulière sur différents gisements minéraux qui sont ou pourraient être de valeur exploitable. Ces gisements comprennent des gîtes de chromite, de cuivre, de fer, de plomb, d'amiante, de marne, de talc et stéatite, de tourbe et quelques matériaux de construction tels que l'ardoise, l'argile, le calcaire, le granite, le grès, le sable et le gravier. Une carte géologique à l'échelle de quatre milles au pouce accompagne le rapport.

On peut obtenir ce rapport en français ou en anglais en s'adressant au sous-ministre des Mines et des Pêcheries maritimes à Québec.

Québec, 9 mars 1942.

Réunion de la Ch. de Com. de Trois-Pistoles

Samedi le 28 mars aura lieu l'assemblée régulière de la Chambre de Commerce des Jeunes de la ville. Tous les membres sont invités à prendre part à l'élection d'un nouveau bureau de direction et ils sont invités à l'avance, à préparer des suggestions pour le progrès de la ville.

Au cours de cette séance qui sera tenue à l'hôtel de ville, M. Jean-Baptiste Côté de Rimouski, donnera une conférence intitulée : "L'histoire de deux citoyens de Trois-Pistoles qui, après être allés tenter fortune sur le continent américain, sont revenus finir leurs jours à Trois-Pistoles. Le public pourra assister à cette conférence.

Belles souscriptions sur la Côte Nord

La campagne de souscription en faveur de l'Emprunt de la Victoire sur la côte nord est terminée, mais vu la difficulté des moyens de circulation, les rapports ne sont pas encore tous parvenus au bureau central.

Voici toutefois le montant de ces souscriptions dans les endroits suivants: Rivière Moisie, \$1,100.00; Sept-Iles: \$5,000.00; Clarke City: \$55,000.00; Shelter Bay: \$46,750.00; Baie Trinité: \$4,100.00; Godbout: \$10,600.00; Franquelin, \$19,600.00; Sault au

Mouton; \$5,000.00; et Baie Comeau, \$195,700.00. Ces montants forment un total de \$342,850.00 et l'on s'attend recueillir en chiffre rond, \$350,000.00.

A ce montant il faudrait ajouter la souscription de la compagnie Quebec and North Shore, au montant de \$750,000.00. Disons aussi que les camps de la compagnie à Shelter Bay ont souscrit de beaux montants: le camp Fillion et Fillion a souscrit \$3,700.00; le camp de Napoléon St-Laurent \$5250.00 et le camp de Ludger Bourdage, \$4,200.00.

PARC FERMÉ

Le parc national de la Gaspésie restera fermé pour la durée de la guerre. C'est la décision prise par les autorités provinciales. Ce parc était en voie d'organisation et pour y recevoir le public, il aurait fallu y faire des dépenses considérables qui sont ainsi remises à plus tard.

Certains journaux avaient annoncé que le parc des Laurentides serait aussi fermé aux touristes. On apprend qu'il n'en est rien et qu'une quarantaine de camps très confortables, resteront à la disposition du public voyageur.

SAISIE SUR UN LAC

Le garde-chasse Chamberland de Sainte-Angèle a fait une saisie sur le lac Matapédia à Sayabec.

Plusieurs cabanes portatives avaient été installées sur le lac et certaines gens s'y rendaient pour tendre l'ameçon dans leurs temps libres. Quelle ne fut pas leur surprise quand le garde-chasse leur enleva tous leurs agrès et leur ordonna de transporter leurs cabanes sur la terre ferme.

Cabanes de pêcheurs en dérive

La forte brise de ces derniers jours a emporté le pont de glace qui l'hiver, reliait Rimouski à l'île Saint Barnabé.

Les glaces qui se trouvaient aussi à l'embouchure de la rivière Rimouski ont pris le large emportant avec elles quelques cabanes de pêcheurs qui s'y trouvaient établis depuis le début de l'hiver.

RÉUNION SYNDICALE

Dimanche prochain, le 29 mars il y aura une assemblée générale du syndicat Catholique de l'Industrie du Bois de Rimouski, Inc.

Cette assemblée générale aura lieu à l'hôtel de ville à 2 heures précises.

Tous les membres de ce Syndicat voudront bien se rendre à cette assemblée qui ne manquera pas de les intéresser.

DU TRAVAIL DE PRECISION

Le Canada fabrique des télé-mètres, des appareils de visée, des pièces d'appareils électriques et radiophoniques et quantité d'autres instruments de haute précision employés dans la guerre moderne.

Beau succès du...

(Suite de la première page)

ont été donnés au cours de cette courte période et les ventes du magasin se sont élevées à \$2,224,81. Les dépôts à la caisse de la maison furent dans ces 24 jours de \$4,506 et les cotisations recueillies se sont élevées à \$133,82.

Le mot de la fin de ce congrès fut donné par l'organisateur, M. l'abbé Jean-Baptiste Caron qui est aussi l'aumônier de l'Union diocésaine pour les cultivateurs de la partie est du diocèse de Rimouski. M. l'abbé Caron a parlé de la formation des chefs et de l'influence des membres de l'Union sur leurs confrères. Il a dit également quelques mots du conseil de coopération formé récemment dans la région.

Deux résolutions seulement ont été votées à la fin de ce congrès. Dans la première, la section des bucherons demande l'autorisation de charger les dépenses encourues par les rétributions de la taxe de la défense nationale et par le deuxième l'U. C. C. diocésaine demande au premier ministre du Canada qu'un cultivateur qualifié soit appelé à prendre place au milieu des commissaires qui dans chaque district militaire jugent des demandes d'exemptions du service.

Sans prendre de vote sur la question du plébiscite, l'assemblée a souscrit une somme de \$31.25 en faveur de la Ligue pour la Défense du Canada pour l'aider dans sa campagne en faveur d'une réponse négative lors du plébiscite.

En plus des 300 quelque cultivateurs qui assistaient à ce congrès on y remarquait un grand nombre de membres du clergé dont: M. le chanoine J. D. Morin, curé de Causapsal et MM. les abbés J. A. April, Ste-Luce; Pierre Saindon, St-Donat; Joseph Ross, Ste-Florence; Hermel Pelletier, St-Zénon; Joseph Michaud, St-André; Emile Côté, St-François d'Assises; David Roussel, Albertville; Alphonse Beaulieu, St-Léon le Grand; Gérard Leblond, Sayabec; Lazare Lebel, Val-Brillant; J. P. Bélanger, Lac au Saumon; et Adrien Tremblay, Ste-Mar guerite de Causapsal.

Un acquittement...

Suite de la première page

l'autopsie du corps du bébé; le capitaine J. A. Matte, de la Sûreté provinciale et le Dr J. O. Drapeau, de Rimouski.

Un verdict de culpabilité a été rendu.

En rendant sa sentence, le président du tribunal déclara ce qui suit: "Jean-Baptiste Quellet, votre cas est pénible et je crois que vous ne vous rendez pas bien compte de ce qui vous arrive. Je ne vous enverrai pas au pénitencier parce que vous êtes jeune et parce qu'on m'a fait des représentations en votre faveur. Je vous condamne à 20 mois de prison à compter de la date de votre incarcération".

LE ROI vs ARMAND LEVESQUE

La deuxième cause sur le rôle



Plus de gens préfèrent le VIN

Plus de gens préfèrent le VIN ST. GEORGES de Bright

TYPE PORTO ou TYPE SHERRY

26 oz. 45¢

40 oz. 70¢ 160 oz. 2.05

EN VENTE DANS LES MAGASINS DE LA COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

T. G. BRIGHT & COMPANY LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. LACHINE, P. Q. REGINA, SASK.

le fut entendue mardi, et comme la précédente, elle s'est terminée par un verdict de culpabilité. La Couronne était encore représentée par Me Amédée Caron et l'accusé par Me Alphonse Garon, C.R.

Levesque était accusé d'avoir causé la mort (manslaughter) de Romuald Giasson, de Ste-Florence. Une dispute s'éleva entre les deux hommes en septembre 1941. Levesque, qui est un jeune homme, frappa Giasson qui était alors âgé de 70 ans, et celui-ci tomba inanimé. Un médecin fut appelé qui constata la mort.

Les principaux témoins dans cette cause furent: le Dr André Simard, médecin-légiste de Québec; le Dr Paul-Gérard Morin, de Causapsal; et MM. Adrien Levesque, J.-François J.-Maurice Gendron, Romuald Giasson, Napoléon Levasseur, Ernest Levasseur, Ernest Levesque et Armand Levesque. Le Dr Simard qui a fait l'autopsie du cadavre de la victime a déclaré ce qui suit dans son témoignage: "Le 24 septembre dernier, sur demande du Procureur Général, je me suis rendu à Ste-Florence faire l'autopsie du corps de Romuald Giasson. A l'examen externe, je n'ai relevé aucune trace de coup. Par l'autopsie, j'ai constaté qu'il n'y avait pas eu de fracture du crâne, mais une ecchymose à l'arrière de l'oreille droite de la victime. Le cerveau baignait dans du sang liquide. La mort a été causée par une hémorragie cérébrale consécutive à un choc traumatique du côté droit de la tête ayant produit une rupture d'une artère du côté gauche".

Après l'audition des témoignages et les plaidoiries, les jurés se retirèrent pour délibérer à 3.54 de l'après-midi et ne rendirent leur verdict qu'à 6.00 heures.

Levesque fut trouvé coupable par le jury et condamné à 23 mois de prison.

Les jurés dans cette cause étaient MM. Christophe Marchette, Emile Anctil, Edouard Landry, Albert Nadeau, Jean Thibault, François Banville, Jean-Baptiste Bélanger, Ladislav Deschene, Joseph Bouchard, Albert Gagné, Lucien Vignola et Alfred Brochu.

LE ROI vs BERNIER

Roy Bernier fut le seul des accusés à avouer sa culpabilité. En rendant sentence, l'hon. juge Belleau déclara qu'il prenait en considération le fait que l'accusé s'était enrôlé pour défendre son pays. On m'apprend, dit-il, que vous êtes un bon soldat. Je ne puis pas suspendre votre sentence, mais je vous condamne à un mois de prison à partir du jour de votre incarcération".

Avant la clôture de la séance, le procureur de la Couronne, Me Amédée Caron, C.R., rendit hommage au président du tribunal pour sa dignité et sa grande justice. En réponse, l'hon. juge Belleau adressa des remerciements aux avocats, aux jurés et aux officiers de la cour pour la façon avec laquelle ils s'étaient tous acquittés de leur devoir.

Dignitaires de la Croix Rouge à Shelter Bay

La Société Canadienne de la Croix Rouge, section de Shelter Bay, a fait l'élection d'un nouvel exécutif ces jours derniers. Mme J.-E. Vallilée a été élue présidente, tandis que mesdames I. Gauthier, C. Métivier, C.-E. Duggan, J.-H. Vailancourt et Ben Bujold ont été élues vice-présidentes.

La secrétaire est Mme J. Dawson et la trésorière Mme A. Morasse. Au cours de l'année écoulée, la Croix Rouge de Shelter Bay a expédié à Montréal, 1276 morceaux de couture et de tricot.

Modes de guerre



Aux Etats-Unis comme au Canada, les modes féminines et masculines sont l'objet de restrictions sévères qui exclut toute fantaisie dans l'apparence. Voici un manteau dont la longueur, les coutures, la ceinture et la coupe ont été standardisées. Les doublures de laine qu'on pouvait autrefois enlever à volonté, les poches avec rabats, sont maintenant une chose du passé.



Voici deux nouveaux modèles de chapeaux pour le printemps qui sont tout simplement exquis. En haut, un chapeau de paille à rebord surbaissé, bleu à l'extérieur, blanc, à la face intérieure. Notez l'effet du ruban. En bas, la délicieuse épouse de Jon Hall, l'artiste Frances Langford, porte un chapeau de feutre à larges bords très original.

Exemptions pour les fils de cultivateurs

Le remier ministre du Canada a annoncé cette semaine que les cultivateurs, les fils de cultivateurs et les employés de fermes dont l'occupation principale était l'agriculture, seront exemptés du service militaire. Aucune de ces personnes n'aura toutefois le droit de prendre d'autre emploi sans l'autorisation fédérale.

Dans le discours qu'il a prononcé à la Chambre des Communes, le chef du gouvernement a également fait connaître que la limite d'âge pour le service militaire obligatoire serait désormais portée de 24 à 30 ans. De plus, le service militaire obligatoire ne s'appliquera pas seulement aux citoyens du Canada, mais à tous les habitants du Canada, dans la mesure où on jugera utile de le faire à la lumière des circonstances.

En vue d'augmenter le nombre d'hommes pouvant être appelés à servir dans les forces armées, l'industrie de guerre ou d'autres emplois essentiels, on a édicté des règlements qui défendent aux hommes d'âge militaire, physiquement aptes à servir sous les drapeaux, l'entrée dans un grand nombre d'emplois de tout genre qui seront connus à l'avenir sous le nom d'emplois réservés. Le gouvernement prendra tous les moyens possibles afin de diriger le plus grand nombre de femmes vers les emplois essentiels, et non essentiels. Cela fera partie intégrante du nouveau plan de service national sélectif.

Par service national, on entend toute forme de service volontaire ou obligatoire, qui contribue directement à l'effort de guerre du Canada. Par service sélectif national, on entend le choix des hommes et des femmes en vue de les verser dans les diverses formes de service national selon les méthodes que l'on juge les plus aptes à produire les meilleurs résultats.

LA COMMISSION DES PRIX

Pourquoi a-t-on choisi le prix le plus élevé de chaque vendeur entre le 15 septembre et le 11 octobre comme "plafond" des prix ?

Parce que ce "plafond" était basé sur une échelle de prix existant déjà et qui était par conséquent normale; parce que le problème d'administration était plus simple que celui d'émettre des ordonnances sur le prix maxima de tous, ou de presque tous, les denrées et services; et parce que le moyen était le plus prompt pour contrôler les prix et la célérité était d'une importance primordiale.

Une période de quatre semaines fut choisie comme "période de base" afin de ne pas placer quelques marchands de détail dans une situation difficile à la suite de réductions temporaires des prix résultant de ventes aubaines.

Les quatre semaines allant du 15 septembre au 11 octobre furent choisies parce que la po-

litique du contrôle des prix fut annoncée le 18 octobre et que cette période de base ne devait pas être une période durant laquelle les vendeurs auraient pu augmenter leurs prix en prévision de l'établissement du contrôle des prix.

Lorsque les prix actuels sont ainsi immobilisés, n'est-il pas vrai que quelques prix restent trop élevés ?

Ceci est vrai. Toutefois, les règlements sur les prix maxima ne sont qu'une partie de la responsabilité de la Commission des Prix, et du Commerce en Temps de Guerre. En ce moment son premier souci est d'arrêter la hausse des prix mais elle a l'intention de se servir de toute l'autorité qu'elle possède en vue de s'enquérir de ces spéciaux se rapportant aux prix et d'exiger que les redressements nécessaires soient effectués.

Est-ce que tout prix est soumis au "plafond des prix" ?

Les prix de détail de toutes marchandises, sauf de rares exceptions, tombent sous le coup des règlements sur les prix maxima, de même que les douze services qui seront énumérés dans une autre question à venir.

La Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, bureau de Rimouski.

LA LOI DE FAILLITE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de: EXPRESS MARITIME DU NORD, Ltée, Mont-Joli, Qué. Cédante autorisée.

Suivant les instructions reçues des inspecteurs de cette faillite, le Syndic soussigné, recevra jusqu'à 2 heures P.M. JEUDI le 9 avril 1942, des soumissions pour la vente de l'Actif de cette faillite, comme suit: Item 1.— Le bateau M/V MONT-JOLI, mesurant environ 130 pieds de long par 24 pieds de large et 11 pieds de profondeur en calle, muni d'un moteur DIESEL 6 cylindres d'environ 380 H. P. évalué à \$49,500.00.

Le dit bateau est présentement loué au département de la Défense Nationale à raison de \$660.00 par mois, et le contrat de louage sera transféré à l'acheteur.

Les inspecteurs ne s'engagent pas à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Un chèque accepté de 5 p.c. du montant de la soumission devra accompagner chaque soumission, lequel sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Condition de paiement: ARGENT COMPTANT, en passant contrat de vente.

Rimouski, Qué., le 28 mars 1942.

HENRI-A. MARTIN, Syndic.

Bureau: Edifice Lepage, Rue St-Germain, Rimouski.

Décès de M. Georges Dionne

Vendredi est décédé à l'hôpital de Rimouski à l'âge de 18 ans, M. Georges Dionne, fils d'Octave Dionne de Notre-Dame du Sacré-Coeur. Le défunt était le frère de MM. Paul, Onésime, Oliva, Fernand et Guy Dionne et de Mlles Laura, Gilberte, Rita, Germaine et Lucile Dionne.

Il était aussi le cousin de M. l'abbé Jean-Baptiste Desrosiers, professeur au Grand Séminaire de Montréal, de M. Georges d'Auteuil, greffier de la ville et du capitaine Paul Dufour, du camp 55.

Saint-Fabien

Décès

Le 17 est décédé subitement M. Joseph Berger, à l'âge de 70 ans. Il laisse son épouse, née Marie Fortin. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 20 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Divers

La fête de St-Joseph a été célébrée d'une manière grandiose, le 19 au matin. Un très grand nombre de paroissiens se sont approchés de la Ste-Table; ils ont reçu la Ste-Communion avec piété et animés des plus beaux sentiments de foi et d'amour envers St-Joseph, le vrai protecteur du Canada. Tous

Annonces classées

FERME A LOUER OU A VENDRE

Située à un demi mille de la station de St-Moise. Bonne maison et grange. S'adresser à La Banque Provinciale du Canada, Sayabec, comté de Matapédia.

CHAMBRES

On demande à louer chambres avec ou sans eau courante, meublées ou non meublées. S'adresser à Case postale 120, Rimouski.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante assez âgée et sérieuse pour travail dans une maison privée. S'adresser à Case postale, 284, Rimouski.

MAISON A VENDRE

Maison située au No. 350 rue St-Germain pouvant servir de poste de commerce, avec terrain de 200 pieds par 55. A vendre également, Frigidaire, poêle, différents autres articles de ménages. Bonne conditions. S'adresser à Mme ALPHONSE RUEST, 350, rue St-Germain-Est. Tél. 630-m-3.

ont prié avec ferveur pour demander la protection de ce grand saint, en ce temps si critique et si sombre.

SALON
EMILE DE CHAMPLAIN
212 rue St-Germain, Téléphone 119

Vous pouvez ce printemps paraître selon vos désirs. Portez vos cheveux longs ou courts, nous vous les coifferons de la façon qui vous avantagera le mieux. Confiez-nous le soin de votre permanente, soit avec fils, sans fil ou sans machine. Le personnel du salon est formé de spécialistes d'une réputation et d'une expérience enviable.

Digne D'un Roi!
LE
THÉ LIPTON
à petites feuilles

En vente chez
Albert Michaud
56 Avenue de l'Evêché... Rimouski.

Au Théâtre Cartier
LES 30, 31 MARS et 1er AVRIL

"TROIKA SUR LA PISTE BLANCHE"
avec JEAN MURAT, CHARLES VANEL, VANY HOLT, ERNEST TERNY,
Aussi une comédie.

LES 2 et 3 AVRIL
"LA DAME DE VITTEL"
avec ALICE FIELD, CHRYSTIANE DELYNE et CHARPIN
Aussi Olympiques No 35 et 2ième épisode de la série
Capt. Marvel.

- LA VIE AGRONOMIQUE -

Comment faire du- rer les pneus des machines de ferme

Il va être de plus en plus difficile de se procurer du caoutchouc pour les emplois agricoles tant que la guerre continuera et le manque de ce produit pour faire les remplacements nécessaires sur les machines de ferme causera une grande incommodité aux cultivateurs. C'est donc leur rendre un grand service que de leur indiquer comment ils peuvent s'y prendre pour prolonger la durée des pneus de caoutchouc sur les machines agricoles. La Station expérimentale fédérale de Swift Current a fait depuis longtemps une étude spéciale sur l'emploi du caoutchouc en agriculture et elle fait remarquer que les pneus peuvent rendre un bien meilleur service et durer beaucoup plus longtemps quand on prend certaines précautions. Le caoutchouc est exposé à être endommagé par la chaleur, la gelée et le dégel, la lumière directe du soleil et l'humidité. Il faut donc tenir les pneus sous abri le plus possible quand ils ne servent pas et dans un hangar frais, sec et obscur.

On fera bien d'enlever les pneus de toutes les machines dont on ne se sert pas et s'il faut les laisser sur les machines, on pourra du moins alléger le poids qui repose sur eux. On devrait réduire de quelques livres la pression de l'air sur tous les pneus. On recommande une couche de peinture spéciale ou de substance préservative pour protéger les pneus, en plein air ou dans le garage, contre les effets détériorants des intempéries et de l'âge. Il faut nettoyer et peindre les pneus après qu'on s'en est servi et avant de les mettre au repos pour quelque temps. Le caoutchouc vieillit avec le temps, mais on peut en prolonger la durée en faisant un bon emploi quand on s'en sert et en le protégeant quand on ne s'en sert pas. L'emploi constant de bonnes charges et de bonnes vitesses tient le caoutchouc dans le meilleur état possible pour résister à un emploi prolongé. La pression exacte de l'air est importante; elle règle dans une grande mesure la force et la durée de tous les pneus de caoutchouc, à l'exception des pneus pleins ou solides. Le cultivateur doit s'assurer qu'il connaît la mesure d'air exacte pour chaque pneu et il doit vérifier cette pression au moins deux fois par semaine quand il se sert de ses machines.

Quand la pression d'air est trop faible, le tissu se fond sur les parois des pneus; quand elle est trop forte, elle cause une rupture aux grandes vitesses sous une lourde charge et il résulte toujours une usure excessive des pneus des roues directrices. Pour les faire durer le plus longtemps possible on devrait tenir les pneus à une pres-

sion d'air un peu supérieure à celle qui est recommandée.

L'alignement de toutes les roues à pneus de caoutchouc devrait être vérifié à intervalles fréquents, car les pneus des roues qui ne sont pas bien alignés peuvent avoir une usure excessive. On devrait appliquer le montant exact du poids des roues sur les pneus des roues directrices. On pourra se procurer des renseignements sur les poids des roues et sur la façon de les faire en s'adressant à la Station de Swift Current. Pour réduire l'usure des pneus et obtenir les meilleurs résultats dans la traction, il faut ajuster la ligne de traction sur chaque machine. Une traction trop basse sur un tracteur peut causer une usure excessive des roues directrices et un surcroît de charge sur les pneus des machines, les roues et les coussinets. Une traction de côté cause une usure excessive du tracteur et des pneus.

Publié par le Service de Presse et de Publicité, Division de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE

La Commission d'assurance-chômage est à effectuer un nouvel enregistrement de tous les ouvriers, assurés ou non, dans les industries qui emploient actuellement des assurés. Cet enregistrement devra être terminé pour le 31 mars, fin de l'année financière, alors que les livres d'assurance maintenant utilisés devront être retournés. Les renseignements obtenus serviront à mettre à jour les dossiers de la Commission et à fournir des renseignements sur l'inventaire de la main-d'œuvre que le gouvernement est à effectuer, en vertu d'un arrêté en conseil adopté sous l'empire de LA LOI des mesures de guerre.

La Commission d'assurance-chômage distribue actuellement les nouvelles formules pour cet enregistrement aux employeurs dans tout le Canada. Il y a plus de 150,000 employeurs ayant des employés assurables au Canada, et le nombre d'ouvriers assurés dépasse deux millions. Naturellement, l'enregistrement de la main-d'œuvre comprendra un nombre d'employés supérieur à 2,000,000, attendu qu'il englobe les employés assurables et non assurables de l'industrie.

Les formules distribuées ont été préparées en vue de connaître les aptitudes et la formation des ouvriers, afin de permettre d'utiliser la main-d'œuvre canadienne de la manière la plus efficace. L'effort de guerre exige constamment un plus grand nombre d'hommes spécialisés et bien entraînés. On espère que cet inventaire permettra de découvrir cette qualité d'ouvriers qui seront utiles pour mener à bonne fin le maximum de notre effort de guerre. Les cartes, d'enregistrement sont adressées aux employeurs qui verront à ce qu'elles soient complétées à l'égard de tous leurs employés. Ces cartes seront ensuite retournées aux bureaux de placement et des réclamations au nombre de plus de cent à travers le Canada. Les livres d'assurance devront être renvoyés dès que la dernière période de paye de mars sera échue, et les nouveaux livres seront délivrés pour couvrir l'année financière commençant le 1er avril. Il est essentiel que l'enregistrement soit terminé et que les anciens livres d'assurance soient renvoyés pour la fin du mois courant.

Par plus amples renseignements sur l'enregistrement et l'émission des livres d'assurance, s'adresser aux bureaux de placement et des réclamations de la Commission d'assurance-chômage.

SEMENCES RECOMMANDÉES

On a annoncé, ce midi, au ministère provincial de l'Agriculture que la liste officielle des variétés de semences de grande culture recommandées pour 1942 par le Conseil provincial des Semences est disponible. Ce dépliant est distribué par la section des Publications du ministère, d'où l'on peut en obtenir un exemplaire sur demande.

Les variétés recommandées ont été sous observation durant plusieurs années. Elles ont été choisies par un comité de spécialistes parfaitement renseignés sur les situations particulières aux différentes régions du Québec; conditions climatiques, nature des sols et durée de végétation, etc.

C'est un fait que la plupart des récoltes de grande culture peuvent être obtenues de plusieurs variétés ayant entre elles des caractères bien différents du triple point de vue rendement, qualité et adaptation.

Outre une liste complète des grains et graines disponibles et recommandés, ce dépliant contient des directions à suivre concernant le traitement des grains contre les maladies, le coeur brun du chou de Siam et comment inoculer la luzerne. Il y a chez nous urgence d'élever le rendement à l'acre des céréales et des plantes fourragères, notamment la luzerne. Les producteurs doivent donc choisir prudemment les semences susceptibles de rapporter plus en adoptant les variétés recommandées et de préférence produites chez nous.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

—o—

BEURRE

Le ton de ce marché s'est continué ferme. Les prix se maintiennent au niveau du plafond établi par la Commission des prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Lundi matin, le 23 mars 1942, les prix du beurre No 1 pasteurisé, au gros, variaient de 35 1/8c. à 35 1/4c. la livre

FROMAGE

Notre marché au Fromage est tranquille, d'une orientation hésitante et les prix ont tendance à fléchir.

Par suite d'une augmentation assez marquée des arrivages, les principaux distributeurs ne semblent pas désireux d'augmenter d'avantage leurs approvisionnements aux prix actuels avant d'être fixés quant aux conditions d'un nouveau contrat qui pourrait être conclu avec la Grande-Bretagne et, notamment, la date à laquelle ce contrat pourrait être effectif.

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

—o—

Semaine finissant le 21 mars 1942

1942

—o—

OEUFS

A— Gros29 1/2c.
A — Moyens28c.
B —26c.
A — Poulettes26 1/2c.
C —24c.

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait) 90 lbs et plus

Bons13c.
Moyens17c.
Communs15c.

POULES ABATTUES

A—5 lb et plus23c.
A—4 lb jusqu'à 5 lb.....21c.
B—5 lb et plus21c.
B—4 lb jusqu'à 5 lb.....19c.
C—5 lb et plus18c.
C—4 lb jusqu'à 5 lb.....16c.

POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)

A—5 lbs28c.
B—5 lbs26c.

POULETS SELECTIONNES

A—6 lbs et plus.....26c.
B—6 lbs et plus.....24c.
C—6 lbs et plus.....21c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5 p.c. aux coopératives affiliées et 8 p.c. aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS

Pesanteur de 100 lbs à 140 livres 14 1/2c.

PORCS RECUE VIVANTS

(Classification établie après l'abatage).

Sur base du Bacon "Pensanteur Chaude"15.50.

UNE LOURDE CHARGE

Les cargos qui sont actuellement en construction au Canada, pourront transporter en Grande-Bretagne un milliard et demi de livres de marchandises en un seul convoi.



AVIS D'ENREGISTREMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE

A la demande de l'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail, et en vertu d'un arrêté en conseil sous le régime de la Loi des mesures de guerre, la Commission d'assurance-chômage fait l'enregistrement de toutes les personnes employées dans les industries assujetties à la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage.

Il est obligatoire que les cartes d'enregistrement qui sont maintenant en train d'être distribuées aux employeurs soient complétées pour TOUS les employés, assurés et non assurés, et qu'elles soient envoyées au bureau local de la Commission d'ici au 31 mars.

Cet enregistrement est une importante mesure de guerre

Les aptitudes et la formation professionnelle de chaque ouvrier du Canada doivent être connues pour en tirer le meilleur parti possible. C'est là le commencement d'un enregistrement complet de la main-d'œuvre.

Renouvelez les livres d'assurance-chômage avant le 1er avril

Pour éviter d'avoir à refaire le même travail, l'enregistrement ci-dessus est combiné avec la nouvelle distribution de livres d'assurance-chômage.

Les nouveaux livres vous seront expédiés promptement dès que votre bureau local de placement et des réclamations aura reçu les formules d'enregistrement dûment complétées et les anciens livres avec les timbres pour la dernière période de paye en mars.

Pour les détails, consultez le bureau local de la Commission sans délai.

VOTRE COLLABORATION SERA VIVEMENT APPRÉCIÉE.

Commission d'Assurance-Chômage

Ottawa, Canada. 23 mars 1942.

Saint-Valérien

Baptêmes

9 janvier.—Marie, Lizette, Anita, enfant de Louis Lévesque et Yvonne Voyer. Parrain, Joseph Chassé, marraine: Bertha Voyer, cousin et tante de l'enfant.

18 janvier.—Joseph, Fernand, St-Pierre, enfant de Alphonse St-Pierre et de Germaine Beaulieu.

25 janvier.—Joseph, Jean, Paul Desjardins, enfant de Georges Desjardins et de Alice Michaud.

25 janvier.—Marie, Denise, Banville, fille de Odias Banville et de Cécile Brisson. Parrain Louis Landry, marraine: Marie Ouellet, son épouse.

26 janvier.—Marie, Carmen Beaulieu, enfant de Joseph Beaulieu et Marie Luce Beupré. Parrain: Philibert Beupré, marraine: Alice Beupré.

27 janvier.—M.-Eugénie Huguette Beupré, enfant de Charles Beupré et de Emma Côté. Parrain, Maurice Côté et marraine: Annette Bouillon, oncle et tante de l'enfant.

13 février.—Joseph, Patrice, Isabel, Lauréat Voyer, enfant de Joseph Voyer et de Marie-Anna Voyer. Parrain: Alex. Voyer, marraine: Marthe Voyer.

15 février.—Marie, Louise Chénard, enfant de Léonard Chénard et de Anne-Marie Isabel. Parrain: Louis Chassé, marraine: Cécile Landry.

21 février.—Marie Hermance Perreault enfant de Jean Perreault et de Yvonne Beupré. Parrain: Fernand Beupré, marraine: Lucia Beupré, oncle et tante de l'enfant.

5 mars.—M.-Alice, Yvette enfant de François Beupré et de Yvonne Beaulieu. Parrain: Fernand Beupré, marraine: Lucia Beupré.

12 mars.—Joseph, Viateur Roland Gendreau enfant de Pierre Gendreau et de Juliette Brillant. Parrain, Alphonse Gendreau, marraine: Rita Gendreau oncle et tante de l'enfant.

Honneur au mérite

—Mlle Berthe Hudon, présidente de L'A. C.I.R., Institutrice de St-Fabien vient d'obtenir du Département de d'Instruction Publique par l'entremise de M. l'inspecteur Henri Lavoie une gratification de \$20. pour ses services dans l'enseignement. Nos plus sincères félicitations à cette dévouée institutrice qui a eu la prime d'enseignement quatre années consécutives, elle se classe première avec la note excellente.

Voici le soulagement rapide de La SINUSITE

Médicament à 3 fins qui aide à dégager les sinus congestionnés

Un des meilleurs moyens de soulager des tortures de la sinusite, c'est de dissiper la congestion des voies nasales, et de permettre aux sinus de se vider. Il suffit généralement de quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine pour obtenir ce soulagement reconfortant.

MÉDICAMENT À 3 FINS

Si le Va-tro-nol a tant de succès, c'est parce qu'il fait ces trois choses importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il aide à dissiper la congestion, cause de la douleur, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes de la sinusite déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai!



Mlle Rose-Anne Dubé, également institutrice de St-Valérien a obtenu aussi une prime de \$20.00 pour ses succès, félicitations.

Nos malades

—Madame Désiré Perreault après un séjour de 5 semaines est de retour dans sa famille, nous lui souhaitons une heureuse convalescence et prompt guérison.

—Mlle Béatrice Caron après un bien long séjour à l'hôpital de Rimouski est sur le point de rentrer dans sa famille, nous lui souhaitons rétablissement complet.

Saint-Anaclet

—:V:—

Naissance

—M. et Mme Louis Fournier, née Anne-Marie Lavoie, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un enfant baptisé le 19 mars.

—M. et Mme Antonia Vaillancourt, née E. Bouillon, font part à leurs parents et amis de la naissance de leur premier né.

—Mme Louis Ruest de Rimouski-Est était en visite au cours de la semaine dernière, chez des parents.

—Mmes Gérard Lemire et Germain Lavoie de Rimouski, ont visité leurs parents en fin de semaine.

—M. Vharles-Eugène Lavoie est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal et Québec.

St-Octave de Métis

—M. et Mme Aimé Boulanger, qui ont passé un mois chez M. et Mme Auguste Boulanger, sont retournés à St-Fabien.

—M. Lucien Drouin de Québec, de passage par affaires dans le village jeudi.

—Mme Joseph Ouellet est partie la semaine dernière pour Québec où elle visitera sa fille Mme R. Vallée.

—MM. Laurent et Alfred Beaulieu, et Albert Morin, qui ont passé l'hiver sur la côte-nord, sont revenus dans leur famille.

—M. Philippe Pelletier de Rimouski, a fait un court séjour, chez sa grand'mère Mme Thomas Pelletier.

—M. et Mme Georges Rioux de Mont-Joli, ont passé le dimanche chez leur fille Mme Adrien Fortin.

—Mme Léo Gagné, qui a passé un mois à Rivière-Blanche, est revenue.

Baptêmes

—M. et Mme Joseph Carrier, (Née Blanche Courcy), une fille Marie, Jeannette, Simone, Parrain et marraine, M. et Mme Emile Courcy, des Boules. Porteuse Mme Aldéric Brochu tante de l'enfant.

—M. et Mme Georges Bouchard, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Louisa, Colette. Parrain et marraine M. et Mme Jean Fortin, de Price, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Fernande Beaulieu, institutrice.

—M. et Mme Alfred Plourde, un fils, Joseph Albert. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Pelletier de Rivière Blanche, oncle et tante de l'enfant.

—Mlle Rolande Gagnon, à l'emploi du Gouvernement Provincial, donne un cours de couture, qui est suivi par une trentaine de Dames et jeunes filles de la paroisse. Le cours est de 10 jours.

Port Daniel

Va et vient

Le soldat Oscar Cormier est venu passer quelques jours dans sa famille, il a aussi visité plusieurs amis et est reparti mardi matin pour Valcartier où il poursuivra son entraînement militaire.

—Le soldat Alfred McInnis est aussi venu rendre visite à ses parents et amis de Port-Daniel.

Naissance.—M. et Mme Jean McInnis annoncent la naissance d'un fils, baptisé Jean.

Saint-Siméon

—:o:—

Baptêmes

Le 15 février, Marie, Lilianne, enfant de M. et Mme Siméon Bujold. Parrain et marraine: M. et Mme Bonaventure Bujold.

Le 25 février, Marie-Cécile, Edith, enfant de M. et Mme Henri Poirier. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Arbour.

Le 2 mars, Marie, Lucie, Yvette, enfant de M. et Mme Wilfrid Poirier. Parrain et marraine: M. Joseph Poirier, marraine: Mlle Hectorine Poirier.

Le 7 mars, Joseph, Marie, Rodrigue, enfant de M. et Mme Octave Poirier. Parrain: M. Lionel Poirier, marraine: Mlle Rose-Anna Poirier.

Décès

M. et Mme André Arsenault ont eu la douleur de perdre leur bébé, Gilles. Nos condoléances.

Va et vient

—Le Capitaine et Mme Marius Brisson ainsi que leur fillette, Thérèse, étaient en visite chez leurs parents: M. et Mme Alexandre Henry et Mme Aimé Henry, dernièrement.

—M. Joseph Arbour qui travaillait à Béloeil, depuis plus de deux ans, est de retour dans sa famille.

Coopération

Si l'on parle coopération... Depuis quelque temps, bon nombre de paroissiens se groupaient ici et là, afin d'étudier les principes de

la doctrine coopérative. Déjà, nos pêcheurs sont entrés dans l'association des "Pêcheurs Unis", encouragés qu'ils sont, par la construction, au Ruisseau-Leblanc, d'un entrepôt frigorifique moderne. Cet entrepôt sera terminé pour le printemps.

Séance

Le dimanche du 1er mars, il y eut une très intéressante séance d'études à la salle paroissiale. L'assemblée était présidée par M. l'Évangéliste Poirier, récemment de retour d'un cours de Coopération à Ste-Anne de la Pocatière. M. le Curé Georges Rioux et M. le vicaire Boucher, M. Bernard, gérant du magasin "La Fraternité", ainsi qu'un groupe de coopérateurs actifs de St-Charles de Caplan, rehaussaient cette assemblée de leur présence et de leur parole autorisée. M. le Curé de Caplan lut et commenta un article de "Valdombre" sur le dépeuplement des campagnes et les tristes conséquences qui en résultent. Puis un débat s'engagea entre six jeunes gens afin de faire mieux comprendre les avantages de la coopération.

Notre bon curé M. l'abbé Arthur Rioux, tira les conclusions pratiques de la séance et souhaita que les deux mouvements coopératifs en formation: pêcheurs et cultivateurs-, grâce à un travail persévérant, soient un gage de progrès pour l'avenir de notre paroisse et de la Gaspésie.

Saint-Omer

—:o:—

Va et vient

—Les soldats Adolphe Pichetwa, et Albert Arsenau, du camp de Rimouski, visitaient leurs parents au commencement du mois.

—Monsieur Valmont Boudreau, de Campbellton, N. B. rendait visite à M. et Mme Delida Godbout, il y a quelque temps.

—Monsieur Léopold Litalien, de cette paroisse est parti le 12 courant pour faire son service militaire au camp militaire de

Rimouski.

—Monsieur Omer Arseneau, maire de cette paroisse et préfet du comté de Bonaventure est allé à New-Carlisle pour assister à l'assemblée annuelle des maires.

—Monsieur Honoré Lagacé est revenu de Causapsal, où il travaillait pour Monsieur Ovide Leblanc.

Baptêmes

1er mars.—Marie, Françoise, Raymonde, fille de M. et Mme Alphonse Cavanagh. Parrain: M. Omer Cavanagh, marraine: Mlle Françoise Gauvreau.

7 mars.—Marie, Flore, Gergette, fille de M. et Mme Honoré Lagacé. Parrain, M. Simon Bélanger, marraine, Mlle Gertrude Landry.

Reunion à Méchins

Dimanche dernier eu lieu chez Madame Philippe Keable présidente de la Croix Rouge la première réunion des Dames du conseil. A ce caucus fut discuté les principales questions concernant l'activité de la nouvelle organisation. Ensuite fut servi un succulent goûter. Tous se séparèrent enchantés du bon accueil de leur présidente et avec une grande initiation au devoir de l'oeuvre de la Croix rouge.

CABANO

—:o:—

Situation ouvrière

Plusieurs de nos chantiers de coupe de bois sont terminés et quelques-uns seulement en ont encore pour une semaine à peu près; nous espérons que le chômage ne sera pas très long ce printemps, considérant que celui-ci s'annonce assez précoce.

Naissance

—M. et Mme Georges Desbiens, annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Lise, Murielle. Parrain et marraine, M. Arthur Desbiens et Mlle Gertrude Dumais, frère et cousine de l'enfant.

Avez-vous songé à vos achats pour Pâques ?
Notre magasin vous offre toujours le grand choix à des prix de réelles économies.



Les nouvelles restrictions du vêtement ne permettent la confection que d'un pantalon par habit. Nous avons actuellement en magasin plus de 300 complets, deux pantalons; profitez-en. Nous pouvons vous offrir aussi le pardessus de printemps que vous désirez, ainsi que tous les autres accessoires de toilette, tels que: Chapeaux, Chemises, Cravates, Bas, Souliers, etc.

Pour vous Mesdames qui songez à un nouveau manteau ou costume, nous avons le matériel que vous désirez et le prix vous conviendra certainement.

A votre passage à notre magasin, ne manquez pas de voir nos foulards, sacoches, gants en chamoisette, suède ou chevreau, bas en soie ou chiffon, souliers, etc. etc.

Comme toujours, notre assortiment de matériel imprimé est des plus varié.

Confitures, Pommes et Fraises, boîte de 4 lbs

42c.

PROCUREZ-VOUS VOTRE JAMBON DE PAQUES DE BONNE HEURE ET VOUS AUREZ AINSI UN MEILLEUR CHOIX.

Savon en feuilles, 3 livres pour

25c.

ALBERT MICHAUD

56 Ave de l'Evêché Tél. 83 Rimouski.

NOUVELLES DE L'ARMÉE

CANDIDATS POUR ST-JEROME

Un groupe important de candidats pour l'école préliminaire de St-Jérôme, est parti tout dernièrement de la vieille capitale, pour suivre un cours de deux mois à cet endroit.

Comme on le sait, cette école a été fondée récemment, afin de donner l'opportunité aux civils, d'obtenir une commission dans l'Armée canadienne.

Après leur graduation à l'école de St-Jérôme, ces candidats sont envoyés à l'école d'officiers de Brockville, pour y parfaire leur instruction militaire. Ils devront y suivre un cours de trois mois, au bout duquel leur commission leur sera donnée.

On remarque parmi ceux qui sont de ce groupe: les soldats Roger Bertrand, Joseph Brousseau, Jean-Marie Fillion, Armand Deschênes, Jos.-L. Gagnon, Gérard Jean, Jean Lemieux, Jos.-L. Lelièvre, L. J. Ouellette, et Gaston Paradis des Fusiliers du St-Laurent.

LES CADETS DE L'ARMÉE

Les cadets de l'Armée ont suivi pendant l'hiver, des cours de premiers soins, et des notions sur l'hygiène leur furent données par des instructeurs compétents.

Les quelque mille cadets âgés de quinze à dix-huit ans, disséminés dans nos différentes maisons d'éducation du district militaire no 5, ont montré un grand intérêt pour ces cours. Une fois de plus, le personnel enseignant de la province, a montré une initiative et un dévouement exceptionnels, dans l'organisation de ces cours, sous la direction du Service des Cadets du district militaire no 5.

Les médecins des unités sanitaires et ceux des différentes paroisses qui s'occupèrent de donner ces cours, méritent une mention toute spéciale pour leur collaboration bénévole, et l'intérêt qu'ils apportent à l'instruction de nos cadets.

RETOUR DE LA COMMANDANTE JR DU C. F. A. C.

Mademoiselle Marcelle Paradis, commandante junior du Corps féminin de l'Armée canadienne à Québec, est revenue dans la vieille capitale ces jours derniers, après avoir suivi un cours d'officier de liaison au Collège MacDonald de Ste-Anne de Bellevue.

Mademoiselle Paradis était partie de la ville de Québec avec neuf volontaires de son organisation. Elle en a laissé quatre au Collège, dont deux ont reçu leur commission.

Mademoiselle Paradis et les volontaires qui l'ont accompagnées, sont revenues enchantées de leur stage dans la nouvelle école du C.F.A.C., à Ste-Anne de Bellevue. Périodiquement, les volontaires du C.F.A.C. suivront un cours semblable au même collège.

LES PRISONNIERS DE GUERRE CANADIENS

Un officier spécial de la Défense nationale aura pour fonctions principales de servir de conseiller au sujet de tous les problèmes concernant les prisonniers de guerre canadiens et de s'occuper des intérêts des

La circulaire ajoute cependant, que cette décision n'affecte pas les permissions ou congés auxquels les soldats peuvent avoir droit d'après les règlements.

"55"

COUP DE POMPE

Par un gars des pays d'en haut

Aussitôt que la neige sera disparue, on commencera la construction d'un trottoir large de quatre pieds de la sortie du Camp à la rentrée de la ville...???

Les Séminaristes ont décidé de faire don de leur "Coupe" à nos militaires en signe d'appréciation pour leur magnifique souscription à l'"Emprunt de la Victoire".

Depuis l'ouverture de notre Salle des Visiteurs, il y est passé exactement deux mille huit cents jeunes filles. Sur cela: quatre mariages se sont décidés, trente-deux sont en suspens, huit cents demoiselles ont fait voyage nul, deux cents étaient en voyage d'affaire et les autres désiraient voir des aviateurs.

Le Sergent Joseph-Arthur vient de donner un contrat pour l'agrandissement de son poulailler. Il veut rivaliser avec le Camp "55". On dit même qu'au cours de l'été, il appellera sur les perchoirs près de huit cents jeunes belles poules blanches à la ponte.

On est en train d'établir à quelle date exactement on a

réalisé le record d'assistance à notre patinoire cet hiver.

A quelqu'un qui lui demandait depuis quand il n'avait pas pris un coup, X... répondit: "Il y aura exactement trois jours après demain".

N'oubliez pas que les règlements vous obligent à rendre une visite de temps à autre à notre digne représentant de la Canadian Army Barber Corps.

En foule la semaine prochaine à la nouvelle revue de l'Impressario Roch "JE FAIS DE LA VITESSE".

Mon cher Lucien, ce n'est pas la plume qui est rouillée ni l'esprit qui est épuisé, mais tout simplement la matière à pomper qui est rendue à Valcartier.

Le Sergent Paie-Maitre de Valcartier, Philippe, fait des saluts à tous ses anciens amis; à son propre témoignage, de rentier qu'il était au "55", rentier il est encore aux "Fusiliers".

Construction d'une manufacture

La Voix de la Vallée annonce la construction prochaine d'une manufacture de vêtements à Amqui. Le promoteur de cette nouvelle industrie serait M. Armand Sinclair qui possède trois magasins dans la région.

M. Sinclair aurait déjà fait l'acquisition de la machinerie nécessaire pour que la construction de cette manufacture puisse commencer assez prochainement.

LE COMMANDANT DU CORPS CANADIEN OUTRE-MER



Le lieutenant-général A. C. L. McNaughton, C.B., C.M.G., D.S.O., M.Sc., L.L.D., commandant du Corps canadien outre-mer. C'est le type même du commandant d'armée moderne, puisqu'il est à la fois un savant et un militaire de grande réputation, ce qui fait de lui l'un des soldats les plus scientifiques de sa génération.

CONFERENCE SUR LE RECRUTEMENT

Les officiers de recrutement de tous les districts militaires, ont tenu récemment une conférence de deux jours à Ottawa. Leur but était de mettre en commun l'expérience acquise par chacun et d'étudier les nouveaux moyens de maintenir le niveau du recrutement des volontaires qui offrent leurs services à l'Armée pour combattre outre-mer. Le ministre de la Défense nationale, l'honorable J. L. Ralston, leur a adressé la parole ainsi que des officiers supérieurs du ministère. M. Léon Trépanier, directeur civil du recrutement, a pris part à cette conférence, ainsi que le major W. H. Scott, M.C., et le lieutenant-colonel E. Mackey-Papineau, V.D., du district militaire no 4, et le lieutenant-colonel J. P. J. Godreau, E.D., du district no 5.

NOUVELLES RECRUES A L'ENTRAINEMENT

Un grand nombre de nouvelles recrues viennent d'être appelées à faire leur entraînement avec l'armée active.

Plusieurs d'entre elles sont de la région, mentionnons J.-P. Pelletier de Val-Brillant; Roland Santerre de Val-Brillant; Florian Chouinard de Ste-Marguerite; Roméo Morin de Saint-Louis du Ha! Ha!; Raoul Fortin et Bertrand Martin de Saint-Moise; Fernand Proulx de Nazareth; Gérard Fraser de Notre Dame de l'Isle-Verte et Lucien Parent de Saint-Moise.

membres du contingent canadien à Hong Kong et des personnes à leur charge. C'est le lieutenant-colonel Frank W. Clarke, de Québec, lieutenant-colonel honoraire des Royal Rifles of Canada, une des unités composant l'expédition de Honk Kong. Il est vice-président de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Company, et a un fils dans le contingent de Hong Kong.

La question des prisonniers de guerre relève du ministère des Affaires extérieures, du ministère des Services nationaux de guerre et de la Croix rouge internationale. Mais le ministère de la Défense nationale reçoit tellement de demandes directes de renseignements qu'on a jugé à propos d'avoir dans un ministère, un officier chargé particulièrement de ce problème. Sa première tâche sera naturellement de s'efforcer d'établir des communications et trouver le moyen de faire parvenir aux prisonniers des approvisionnements et des colis.

L'INSTRUCTION MILITAIRE CONTINUERA A PAQUES

Pour les soldats canadiens qui sont à l'instruction, Pâques sera tout simplement un jour comme les autres au calendrier. Conformément à la politique de guerre totale qui ne doit permettre à rien de nuire à l'instruction militaire, le quartier général de la Défense nationale a adressé à tous les commandants, une circulaire qui précise qu'aucun congé ou permission spéciale ne sera accordée à Pâques.

COMMANDANT INTERIMAIRE DU CORPS CANADIEN



Le lieutenant-général H. D. C. Crerar, D.S.C., qui a volontairement rétrogradé un grade de major-général pour accepter le commandement d'une division canadienne outre-mer, et qui est commandant intérimaire du Corps canadien outre-mer pendant que le lieutenant-général McNaughton est en voyage au Canada. Le général Crerar était précédemment chef de l'Etat-Major général à Ottawa. La photographie ci-dessus a été prise récemment en Angleterre.

Chronique de l'Institut Rheault

MONT-JOLI ET RIMOUSKI

Pour faire suite à la deuxième souscription annuelle de l'Association des Amis de l'Institut Rheault, souscription pour les bagues des finissants de 1942, la dite association est heureuse d'annoncer, à la suite de la radio, que le tirage ayant été fait, le vainqueur a été mademoiselle Emmeline Orchanrd, Mont-Joli, portant la carte de membre numéro 772. L'association félicite chaleureusement cette demoiselle et remercie cordialement tous ses membres pour leur encouragement non équivoque. L'on se rappelle qu'un set Waterman garanti pour cent ans devait devenir la propriété du vainqueur, à la suite du tirage. Nos finissants du Commercial Supérieur de 1942 remercient également tous ceux et celles qui lui auront permis de porter leur bague de finissant, souvenir chéri qui les accompagnera toute leur vie.

La deuxième lecture trimestrielle des notes, comprenant les mois de décembre, janvier et février, a été faite, samedi le 14 mars, en présence de notre aumônier, le R. P. E. Allie, O.M.I., curé de Mont-Joli, et sous la présidence de notre principal. Les élèves suivants se sont classés au premier rang. A Mont-Joli : au Commercial Complémentaire, Mlle Pierrette Marquis; au Commercial Supérieur, Mlle Elisabeth Plante; au Commercial Secondaire, Mlle Dolorès Ross. A Rimouski; au Commercial Supérieur, Mlle Cécile Landry, au Commercial Secondaire, Mlle Charlotte Fournier. Après les remarques d'usage du principal, et la narration des principaux événements des trois mois précédents, notre aumônier demanda aux étudiants et étudiantes

de faire honneur à leur institut et de se rendre dignes de leur drapeau, par une conduite irréprochable en tout et partout, par un travail à plein rendement et par une application constante. Il se dit heureux d'avoir eu avec eux un contact intime et ne leur cacha pas son intérêt pour eux.

Avec mars a commencé le dernier trimestre de l'année scolaire, puis il y aura le mois d'examens et tout sera final. La chose vaut la peine qu'on y songe beaucoup. La récompense de l'année scolaire se manifeste par un parchemin qui est devenu de toute nécessité, aujourd'hui, que ce soit pour l'armée ou pour la vie civile. A l'issue de leur cours, nos finissants du Complémentaire et quelques-uns du Supérieur entreront de plein pied dans la lutte pour la vie. Ils la trouveront douce ou amère ou proportion de l'attention qu'ils auront mise à sa préparation. Il reste encore trois mois pour racheter (pour les uns) ou pour perfectionner (pour les autres). Au lieu de verser des larmes, plus tard et de dire : "Si j'avais su", pourquoi ne pas se faire violence tout de suite ???

Le Bureau de Direction.

Feu Marcel Rodrigue à Ste-Luce

Mercredi matin le 19 est décédé à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, Marcel Rodrigue enfant bien-aimé de M. et Mme Paul Rodrigue, à l'âge de 13 ans.

Cet enfant qui n'avait pas encore salué son 14e printemps s'est vu terrassé par un mal qui l'a conduit en quelques se-

maines au tombeau. Sous l'oeil de ses parents, il a vécu une vie bien humble et bien cachée; bon enfant, bon frère, bon élève, il fut aussi bon malade; sa tendre dévotion envers St-Joseph lui a valu l'insigne faveur de s'endormir paisiblement entre les bras de ce bon Protecteur au matin même de sa fête.

Parents affligés, consolez-vous! Votre enfant a la meilleure part...la plus douce. Dieu a retiré votre petit Marcel de ce bas monde méchant et cruel! Ame privilégiée, il priera pour vous qu'il chérissait et qui le pleurez.

Ses funérailles ont eu lieu samedi en l'église de Ste-Luce. Tous les élèves de l'Ecole Modèle de l'église, ceux de son arrondissement et leur institutrice se mêlaient à l'assistance nombreuse, témoignant ainsi leurs condoléances à la famille et donnant à leur petit compagnon disparu, une fervente prière.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Ls. D. D'Auteuil curé de N.-Dame du Sacré-Coeur.

Le service fut chanté par M. l'abbé H. Roy, vicaire de la paroisse. M. le Curé assistait au choeur.

La collecte pendant le service fut faite par MM. F. X. Desrosiers, A. DeChamplain.

La croix était portée par M. Armand Rodrigue, cousin.

Les porteurs étaient ses cousins MM. Adhémar Fréchete, Chs H. Lamontagne et MM. Zéphirin Desrosiers, Ls de Champlain.

Le jeune Rodrigue laisse pour le pleurer outre son père et sa mère, deux frères: MM. Louis, Georges et Jean Charles, deux soeurs: Mlles Thérèse et M. Paule. A la famille éprouvée nous réitérons nos condoléances.

Naissance.—Gilles, Olivier, enfant de M. et Mme Jérémie St-Laurent (Thérèse Lechasseur.) Parrain et marraine: M. et Mme Aug. Lechasseur.

Fête de St-Joseph.—Préparée par une retraite de trois jours prêchée aux jeunes gens par M. le Curé, la fête de St-Joseph a été célébrée ici avec solennité et grande piété. L'église était remplie comme le dimanche, les communions furent très nombreuses. La messe fut chantée par M. le vicaire, l'instruction fut donnée par M. le Curé. M. H. Roger Racine et Yvon Ouellet remplissaient la fonction d'enfants de choeur. MM. A. Lavoie, et F. X. Desrosiers firent la collecte pendant la messe.

Au choeur de l'orgue, on a rendu avec âme un programme de chants en l'honneur de St-Joseph.

Par une heureuse inspiration, la statue de St-Joseph avait été placée dans le bas-choeur et décorée avec goût de luminaires et magnifiques lis rouges et blancs.

Il était beau ce spectacle des jeunes groupés à l'avant, priant avec ferveur leur glorieux Patron, de les protéger des dangers de tout genres qui les menacent.

Cabano

Nécrologie

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de M. Eugène Nadeau, après une maladie relativement courte, à l'âge de 62 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse le 13 courant, au milieu d'une af-

fluence considérable de parents et d'amis; nous nous joignons à ceux-ci pour exprimer à toute la famille éprouvée notre plus sincère sympathie.

Nos malades

Nous sommes heureux d'apprendre le retour de l'Hôtel-Dieu de Québec de notre sympathique Dr Léon Côté, après avoir subi un traitement à cette institution, il était accompagné de sa jeune fille Gertrude, laquelle était allée à sa rencontre. Nous apprenons que le notaire J. H. Béland doit revenir prochainement dans sa famille, après avoir subi une opération avec succès à l'Hôpital St-François d'Assises à Québec.

Nous faisons des vœux pour qu'il revienne le plus tôt possible.

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3

HENRI-A. MARTIN

COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC-LICENCIÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMPROMIS ENTRE
DÉBITEURS ET CRÉANCIERS.
ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILES,
ACCIDENT, ETC.

HENRI-A. MARTIN RIMOUSKI

EDMOND RIOUX

COMPTABLE
VÉRIFICATEUR

Audition—Vérification—Préparation de bilan—Rapport de l'Impôt sur le Revenu—Installation de système de livres—Compromis entre débiteurs et créanciers.

Bureau :
à 65 rue Rouleau, Rimouski.
Tél. 281.

Dr PHILIPPE SIMARD

DES HOPITAUX DE PARIS
ET NEW-YORK

SPECIALISTE :

Maladies des yeux, nez, gorge,
oreilles.

Avenue de l'Evêché
RIMOUSKI

Dr J. J. Ringuet

Spécialité: Chirurgie générale

Consultations :

Le matin, à l'Hôpital

Au Bureau :

de 1.30 hr à 4.30 hrs p. m.

de 7.30 hrs à 9 hrs p. m.

Bureau : 141, Ave de l'Evêché

Téléphone 657.

RIMOUSKI, P. Q.

Dr L.-J. Moreault

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne de l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec.

Ave. de la Cathédrale

RIMOUSKI

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

ST-ONGE, DORAN &
D'ANJOU

Edifice H. G. Lepage
Coin, rues St-Germain et de
la Cathédrale.

Tél. 276, Rimouski, P. Q.
Art. St-Onge, Dan. Doran
Tél. rés. 603 Tél. rés. 25
Charles-H. D'Anjou
Tél. rés. 136

Casgrain, Caron & Tessier AVOCATS

Perrault Casgrain, C.R.
Amédée Caron, C.R.
Maurice Tessier, L.L.L.

RIMOUSKI
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois à l'Hôtel Gagnon.

SIMARD & CHASSE

AVOCATS

178 Avenue de l'Evêché
Tél. 158 C. P. 130
RIMOUSKI, P. Q.

HENRI FISET, LL. L.

AVOCAT

Bureau: Edifice Blais

62 de la Cathédrale,

Tél. 695

RIMOUSKI.

GLEASON BELZILE

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe
de
L. de G. BELZILE
(1895 1938)

Edifice Banque Canadienne
Nationale.
Rimouski, P. Q.

Louis Leo Doyon

ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingénieur-Forestier-Conseil

Tél. 324

240, rue St-Germain,

RIMOUSKI, P. Q.

EMMANUEL D'ANJOU, M. P. Maurice De CHAMPLAIN

D'Anjou & De Champlain Enr.

COURTIERS EN ASSURANCES

C. P. 399 - - Téléphone 654

Edifice Banque Provinciale

Bureau: 142 Avenue de l'Evêché.

Rimouski, Qué.

ASSURANCES: Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Bouilloires, Automobiles, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.

AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, NOUS SOLLICITONS VIVEMENT UNE VISITE A NOTRE BUREAU OU ENCORE EN APPELANT 654.

Martin & D'Anjou Enr'g.

Henri-A. Martin Albert D'Anjou Roland Heppell

COURTIERS EN ASSURANCES

Téléphone: 374

Casier Postal 129

BUREAU: EDIFICE LEPAGE

189 rue St-Germain, Est, RIMOUSKI.

SPECIALITE: ASSURANCE AUTOMOBILE

A des prix défiant toute compétition.

Aussi: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

«ÉCHOS MONDAINS»

—o—

—L'honorable juge Noel Belleau de la Cour Supérieure a passé la semaine à Rimouski pour présider la session de la Cour du Banc du Roi, juridiction criminelle.

—Le Dr Rosario Fontaine de Montréal et le Dr André Simard de Québec, médecins-légitistes, étaient à Rimouski au début de la semaine pour comparaître comme témoins dans deux causes sur le rôle de la session des assises criminelles de Rimouski.

—Le capitaine J.-Alphonse Matte de la police judiciaire de la Sûreté Provinciale a passé une partie de la semaine en

notre ville.

—Le lieutenant-colonel Raoul Fafard, maire de Matane était à Rimouski par affaires au début de la semaine.

—M. J.-Alphonse Routhier de Routherville, était en notre ville au début de la semaine, de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. Ferdinand Santerre s'est rendu à Québec la semaine dernière, formant partie d'une délégation qui a rencontré les autorités gouvernementales au sujet d'une route militaire dans la Gaspésie.

—Le Dr Paul-Gérard Morin de Causapsal, le Dr Georges Joubert de Price et le Dr Maurice Piuzé de Matane, étaient à Rimouski par affaires au début de la semaine.

—M. et Mme Charles Demers sont partis pour Québec et Lé-

vis, avec leurs enfants, où ils passeront une dizaine de jours.

—Le Dr Armand Paquet est de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

—M. Patrick Gauvin qui suit actuellement un cours de sans-filiste dans l'Aviation Royale Canadienne a rendu visite à sa soeur, Mme Léo Lebel, cette semaine.

—M. Arthur Desjardins, courtier de Matane, était à Rimouski par affaires, mercredi dernier.

—M. Albert Dubé de Matane, et sa jeune fille Jacqueline étaient de passage à Rimouski au cours de la dernière fin de semaine.

—Le soldat André Goulet actuellement à Valcartier, a passé une vacance de quinze jours chez ses parents, M. et Mme Théodore Goulet de Rimouski.

—Mlle Simone Lavoie de Matane a passé la dernière fin de semaine en notre ville.

—M. Harry Patrick Wagner, L.A.C. qui poursuivait son entraînement à l'École d'Aviation de Mont-Joli, est hospitalisé à Rimouski, depuis quelque temps.

—M. et Mme Raymond Bertin de Québec sont actuellement en vacances à Rimouski. M. Bertin est en convalescence après une longue maladie.

—Le sergent d'aviation J.-J. Deslauriers, de l'École de Mont-Joli, vient de subir une opération pour l'appendicite, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski.

—Mme André Dubé a passé la dernière fin de semaine à Mont-Joli, chez sa mère, Mme Jos. Desrosiers.

—M. Hector Labonté de Rimouski a fait un bref séjour à Québec et Montréal, cette semaine.

—M. J.-A. Julien de Sayabec était de passage en notre ville, par affaires cette semaine.

—Mme Arcade Lebel et son mari, actuellement au camp 55, se sont rendus à Mont-Joli cette semaine.

—M. Adéodat Amiot de Mont-Joli est venu visiter ses parents au cours de la semaine.

—Mlle Yvette Marmen est en promenade à Mont-Joli pour quelques jours.

—Le sergent Laurent Lavoie du camp 55 est en vacances à la Pointe au Père, chez ses parents.

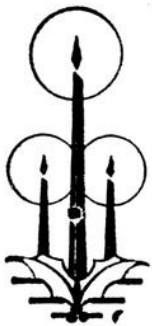
—Mme Epiphane Banville de Mont-Joli, est venu à Rimouski jeudi, pour visiter son fils Jean-Paul, étudiant à l'École d'Arts et Métiers.

Pour le temps de
Pâques
vous trouverez chez
J. O. ST-PIERRE
bijoutier



32 Avenue de la Cathédrale, Rimouski,
le plus beau choix de bagues de fian-
çailles **BLUE BIRD, LUCERNE**
et autres à des prix réduits pour
ce temps de l'année.

—o—



Une visite vous convaincra des
prix spéciaux et du grand choix.

Notre magasin ferme à 6.00 p.m.
les lundi, mardi, mercredi et jeudi et
entre 9 et 10 h. les vendredi et sa-
medi.

Pâques...Pâques...Pâques ! L'ÉPICERIE DESROSIERS Spéciaux du 28 mars au 5 avril

SAUCE CHILI "Clark's", bouteille de 10 onces.....16c.
3 bouteilles pour45c.
SOUPE aux tomates ou aux légumes Clark, 4 btes pour.....29c.
KLIK (viande pressée), la boîte30c.
MARINADES "Raymond", sucrées, pot de 20 onces.....22c.
MOUTARDE, pot de 32 onces, 2 pots pour.....33c.
JAMBON CUIT, 1ère qualité, tranché, la livre.....60c.
SAUCISSES fraîches, 2 livres pour.....39c.
CAMEL au lait (Borden's), 2 livres pour.....39c.
CHOCOLAT au lait ou MACARONS, 2 livres pour.....55c.
OEUF DE PAQUES, chocolats et bonbons.

JAMBONS de toutes sortes, tous de première qualité...Nous avons les fameux "Tendersweet, Maple Leaf", "Premium" "Wilsil" dans toutes les pesanteurs....

Rendez vous à notre magasin ou vous en trouverez à votre goût à des prix défiant toute compétition dans le même grade....

Pour PAQUES nous aurons un grand choix de légumes et fruits ainsi que toutes les primeurs.

Tél. 48 258, St-Germain

TERRAINS à vendre ou à louer

S'ADRESSER A

Albert Michaud,

56 Avenue de l'Evêché
RIMOUSKI

J. Ant. Michaud

EMBAUMEUR DIPLOME

Service d'ambulance

Consultez-nous donc avant
de confier vos funérailles.

J. ANTOINE MICHAUD

64, Rouleau, Tél. 636
Rimouski.

*Joyeuses Pâques !
à tous nos clients et amis.*



**LE MAGASIN GÉNÉRAL ENR.
ÉPICIER-LICENCIÉ
Albert D'Anjou, prop.
74 Ave de la Cathédrale**

**Prix spéciaux pour Pâques du 30 mars
au 4 avril au soir**

CORN FLAKES, Sugar-Crisp, 3 pour	25c.
CORN FLAKES KELLOGG, 3 pour.....	27c.
1 verre ou 1 plat GRATIS...	
BEURRE DE PISTACHES, la livre.....	15c.
FEVES TRIÉES à la main, 10 livres pour.....	50c.
TOMATES IDEAL, 2 1/2 s, 3 pour.....	25c.
JELL-O, 3 pour.....	27c.
FARINE MARIANNE ou KEYNOTE.....	\$2.40
FARINE SUPERIEURE ou LAC DES BOIS.....	\$2.30
FARINE ROBIN HOOD ou FIVE ROSES, 98 lbs.....	\$2.70
BISCUITS AU THE, la livre.....	11c.
LESSIVE COMFORT ou GEM, 2 boîtes pour.....	19c.
BISCUITS ASSORTIS avec crème ou M.M., la livre.....	15c.
POMMES BALDWIN, No. 1, 10 livres pour.....	45c.
FARINE ROBIN HOOD, Sac de 7 livres.....	25c.
Sac de 14 livres.....	50c.
SAC de 24 livres.....	80c.
ORANGES SUNKIST, No. 252, la douzaine.....	30c.
ORANGES SUNKIST, No. 220, la douzaine.....	35c.
SOUPE CLARK, Tomates et légumes, 6 pour.....	50c.
MOUTARDE préparée, Condor, 24 onces.....	19c.
JUS de POMMES "Allen", 3 pour.....	27c.
SAVON PEARL ou COMFORT, 10 morceaux pour.....	52c.
SIROP de TABLE, bouteille de 32 onces.....	25c.
CHOCOLAT BAKER'S, 1/2 s.....	23c.
SAVON HACHE, 3 livres pour.....	25c.
BISCUITS AU SODA salés TIP-TOP, boîte de 2 lbs.....	25c.
NETTOYEUR CLASSIC, 3 boîtes pour.....	13c.
FROMAGE A LA CREME, la livre.....	35c.
COCOA BAKER'S, boîte de 1 livre.....	29c.
SUCRE EN POUDRE, 2 livres pour.....	19c.
MACARONI, SPAGHETTI, ALPHABET, ALF. 3 pour.....	27c.
SWANS DOWN, Cake flour.....	29c.
CAFE RED ROSE, boîte d'une livre pour.....	53c.
COCONUT, la livre.....	21c.
ORANGE MARMALADE, X. L. 32 onces.....	30c.
GELEE DE TABLE BLUSSOM, 6 paquets pour.....	35c.
INSTANT POSTUM, 8 onces	53c.

Notre assortiment de fruits et de chocolats, dans les marques Lowney's, Meir's et Ganongs est au complet.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Notre magasin vous offre tous les avantages que vous désirez; marchandise de première qualité, prix exceptionnellement bas.

Notre système de vente au comptant vous permet d'avoir plus pour votre argent.

Service de livraison à domicile une fois par jour de 10 heures à midi.

Téléphone 38